



HAL
open science

Relevés inédits des monuments antiques d'Autun (Saône-et-Loire)

Paul-Marie Duval, Pierre Quoniam

► **To cite this version:**

Paul-Marie Duval, Pierre Quoniam. Relevés inédits des monuments antiques d'Autun (Saône-et-Loire). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1963, 21 (1), pp.155-189. 10.3406/galia.1963.2385 . hal-01934239

HAL Id: hal-01934239

<https://hal.science/hal-01934239>

Submitted on 25 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

RELEVÉS INÉDITS DES MONUMENTS ANTIQUES D'AUTUN (SAÔNE-ET-LOIRE)

par P.-M. DUVAL et P. QUONIAM

Un « Atlas monumental de la France » est depuis longtemps, et de plus en plus vivement, souhaité. L'intérêt de l'ouvrage n'est pas à démontrer aux lecteurs de cette revue ; rappelons seulement que le recueil qui jusqu'à présent en tient lieu, *Les monuments de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, d'Alexandre de Laborde, date de 1816. Pour les monuments antiques, en tout cas, l'entreprise ne souffre pas d'être différée davantage, non seulement parce que les vestiges de ceux qui subsistent s'amenuisent chaque jour en dépit de l'entretien dont ils font l'objet mais encore parce que le souvenir de ceux qui ont récemment disparu risque d'être, si l'on n'y prend garde, définitivement perdu. Les documents relatifs à ces derniers, en effet, demeurent le plus souvent dispersés, donc périssables : il n'est pas moins pressant de les rechercher que de procéder au relevé des restes encore visibles. La publication de gravures du siècle dernier représentant des antiques d'Autun nous offre l'occasion de vérifier, une fois de plus, et de souligner cette double urgence.

Les dessins à partir desquels ces gravures furent exécutées sont l'œuvre d'un archéologue local, Jean Roidot-Deléage. Né en 1794 près d'Autun, au hameau des Guyards (commune de Tavernay), Jean Roidot, ainsi qu'il est plus couramment dénommé, appartient d'abord, de 1820 à 1832 ou 1833, au corps des Ponts et Chaussées ; puis il remplit, de 1859 à 1866, et un an environ en 1876, les fonctions d'architecte-voyer de la ville d'Autun, dont il fut trente-trois ans conseiller municipal. Passionné de botanique et d'entomologie — on lui doit un catalogue des plantes de son pays, inséré dans la *Flore du Centre de la France* de Boreau (1840) —, il s'intéressa aussi très vite, à la faveur des longs et fréquents déplacements auxquels l'obligèrent ses premières occupations professionnelles, au réseau des voies romaines de l'Autunois et du Morvan ; il en reconstitua la carte, qui parut en 1856 dans une publication de la Société Eduenne et que vinrent compléter les nouveaux éléments découverts et communiqués par lui à la Commission de Topographie de la Gaule romaine. De cette étude dérivait tout naturellement celle qu'il consacra, lorsqu'il devint architecte-voyer, aux voies d'*Augustodunum*, point de départ ou d'arrivée des routes dont il avait restitué le tracé ; à l'aide d'une multitude de tronçons épars, minutieusement constatés, il dressa un plan de la cité antique, publié en 1872 par la Société éduenne, après avoir valu à son auteur, en 1869, une médaille de la Société française de numismatique et d'archéologie. Parallèlement à ce travail d'ensemble, Jean Roidot releva isolément les plans et détails des monuments romains d'Autun, dont il laissa à sa mort, en 1878, un album, selon J.-G. Bulliot¹, « aussi complet que possible ». Cet album, pour

[1. Dans la notice nécrologique qu'il consacra à Jean Roidot (*Mémoires de la Société Eduenne*, 8, 1879, p. 545-548) et à laquelle sont empruntées les précisions que nous donnons sur la vie et l'œuvre de celui-ci. Signalons que Jean Roidot

l'édition duquel il avait une fois encore donné la préférence à la Société Eduenne, bien que la Commission des Monuments historiques eût été disposée à l'acquiescer, devait comprendre quarante planches ; vingt-deux seulement furent gravées et tirées, mais non diffusées : ce sont les dessins de seize d'entre elles² que nous faisons ici connaître³, pour l'essentiel et à une échelle parfois réduite.

Certes, il ne s'agit pas de dessins présentant cette exactitude « photographique » que l'archéologue attend aujourd'hui d'un relevé d'architecture. Contemporain de Viollet-le-Duc (1814-1879), Jean Roidot n'est plus sensible, comme ses confrères des Monuments historiques, au pittoresque romantique de la ruine : dans ses dessins, il la débroussaille, la nettoie dans ses moindres recoins et, chaque fois qu'il s'y croit autorisé, en présente les parties les mieux conservées à l'état de neuf, de façon presque idéale, débarrassée des blessures, des malfaçons, des irrégularités qui, à ses yeux, la déparent ; or, de tels accidents,

est également l'auteur de deux ouvrages d'histoire parus à Autun, l'un en 1871 : *Origines d'Augustodunum, étude critique sur les textes d'Eumène et d'Ammien Marcellin* ; l'autre, en collaboration avec J.-G. Bulliot, en 1879 : *La cité gauloise et ses traditions*.

(2) Ces seize planches — onze grandes feuilles (65 × 50 cm.) et cinq petites (50 × 32 cm. 5) — sont les suivantes :

II. *Plan d'assiette de la ville romaine*, au 1:10.000^e [petite planche] ;

IV. *Murailles d'enceinte. Détails de construction* [échelles diverses] ;

V. *Les quatre portes* [plan], au 1:2.000^e [petite planche] ;

VI. *Porte dite d'Arroux. Plan, coupe et élévation*, au 1:100^e ;

XII. *Porte Saint-Andoche, vulgairement Tour de Minerve*, au 1:200^e ;

XVII. *Théâtre et amphithéâtre, plan d'ensemble*, au 1:100^e ;

XVIII. *Théâtre, plan*, au 1:500^e ;

XIX. *Théâtre, coupes et détails* [dessins cotés] ;

XX. *Amphithéâtre, plan*, au 1:500^e ;

XXIX. *La Gironette. Plan, coupe, élévation* (au 1:400^e) *et plan cadastral des environs* (au 1:500^e) [petite planche] ;

XXX. *Autours du monument dit Temple de Janus. Plan d'ensemble*, au 1:2.500^e [vestiges surimprimés en rouge ;

planche datée de 1872] ;

XXXII. *Monument dit Temple de Janus, plans* [l'un à la hauteur des niches, l'autre à la hauteur des fenêtres], au 1:100^e ;

XXXIII. *Monument dit Temple de Janus, élévation des faces*, au 1:100^e ;

XXXIV. *Monument dit Temple de Janus, Coupes* [2], au 1:100^e ;

XXXV. *Monument dit Temple de Janus, détails*, au 1:300^e [petite planche] ;

XXXVI. *Monument dit Pierre de Couard. Plan, coupe et détails*, au 1:5.000^e [petite planche].

La série publiée comporte encore les six planches suivantes :

XV. *Substruction près de la gare des marchandises. Plan* (au 1:4.000^e) *et détails* (au 1:400^e) ;

XXVI [numérotée par erreur : XXXVI]. *Aqueduc de Montjeu. Tracé* (au 1:5.000^e), *plan et coupes* [dessins cotés] ;

XXVII. *Aqueduc de Montdru. Tracé, plans et coupes* [dessins cotés] ;

XXXI. *Substructions découvertes dans le voisinage du Monument dit Temple de Janus. Plans* (au 1:4.000^e) *et détails* (au 1:200^e) ;

XXXIX. *Villa de Montmin. Plan* (au 1:4.000^e) *et détails* (au 1:200^e) ;

XXXX. *Villa de Chantal, vulgairement La Masille. Plan* (au 1:4.000^e) *et détails* (au 1:4).

Sur les dix-huit planches qui n'ont pas été gravées et dont nous ne savons ce que sont devenus les dessins, une liste manuscrite de Jean Roidot, conservée au Musée Rollin, fournit les indications suivantes : I. *Autun et ses environs (plan topographique)*. — III. *Plan de la ville romaine*. — VII. *Porte d'Arroux (plan, coupe et élévation)*. — VIII. *Id. (détails d'ornementation)*. — IX. *Porte Saint-André (plan, élévation, coupe)*. — X. *Id. (détails de moulures)*. — XI. *Id. (détails de profils cotés)*. — XIII. *Rue, pavés antiques (plan, élévation, coupe d'une tour)*. — XIV. *Substructions (tranchée du chemin de fer)*. — XVI. *Substructions (Maison Jovet et Maison Mourgne)*. — XXI. *Édifice dit Temple d'Apollon*. — XXII. *Mosaïque (Maison Grillet)*. — XXIII. *Mosaïque (Le Bellérophon)* [conservée au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye]. — XXIV. *Diverses mosaïques*. — XXV. *Id.* — XXVIII. *Égouts et ponts antiques*. — XXXVII. *Carte des voies romaines*. — XXXVIII. *Villa de Vaultol*.

(3) Au président de la Société Eduenne, M. Jules Basdevant, et à son vice-président, M. Jean Ménand, qui nous accordèrent libéralement l'autorisation de publier ces gravures, nous exprimons notre sincère gratitude. Nous remercions également M^{lle} G. Viallefond, conservateur du Musée Rollin, M. L. Armand-Calliat, conservateur du Musée Denon, à Chalon-sur-Saône, et M. P.-C. Fournier, architecte des Monuments historiques de Saône-et-Loire, pour l'aimable dévouement avec lequel ils voulurent bien faciliter nos recherches.

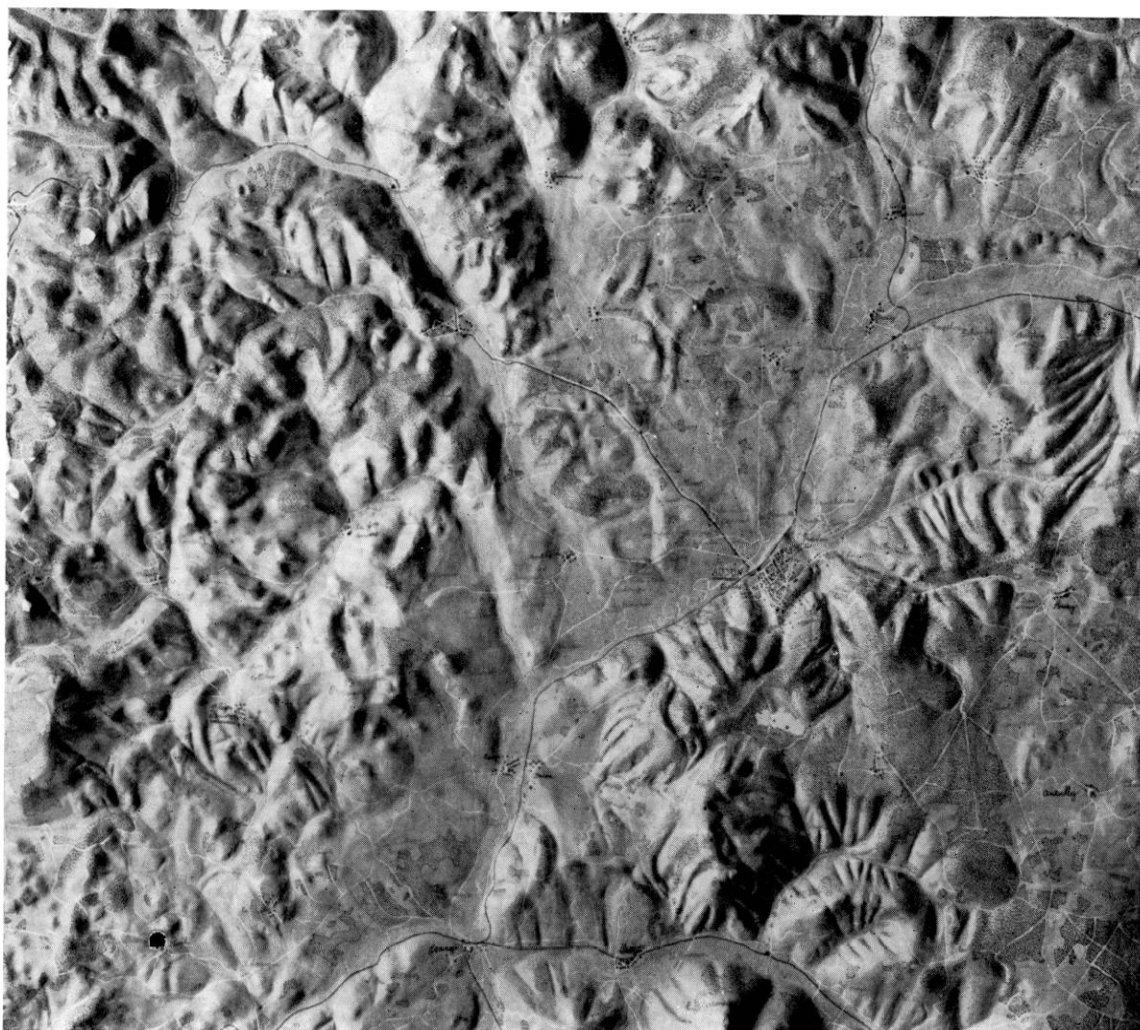
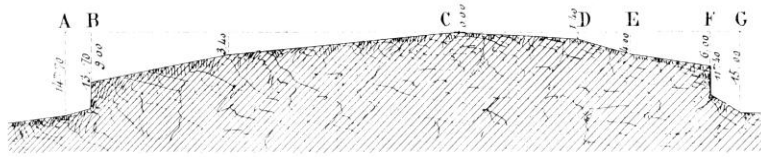


Fig. 1. - Plan en relief d'Autun (à mi-hauteur, un peu à droite) et de ses environs.

on le sait, procurent souvent de précieux indices : les seuls, parfois, qui permettent de dater un édifice, de déceler ses réfections et, partant, d'en suivre les transformations. Mais cet abus, à notre goût, des commodités du té, de l'équerre et du compas est compensé par le respect de l'échelle et des cotes, par la précision et le soin avec lesquels est rendu tout ce qui ne prête pas à restitution, par la parfaite connaissance, enfin, qu'avait notre architecte de tous les vestiges qu'il releva et dont il dégagait, semble-t-il, certains. C'est dire que nous pouvons faire confiance, dans une large mesure, à Jean Roidot quand il révèle, d'un monument encore visible quelque élément aujourd'hui disparu et surtout quand il apporte sur d'autres, rasés ou recouverts, la seule documentation qui, sans doute, nous sera jamais offerte. De toute façon, exception faite pour le théâtre, nous ne possédons pas, des antiques d'Autun, d'autres relevés que les siens.



Profil sur AG .

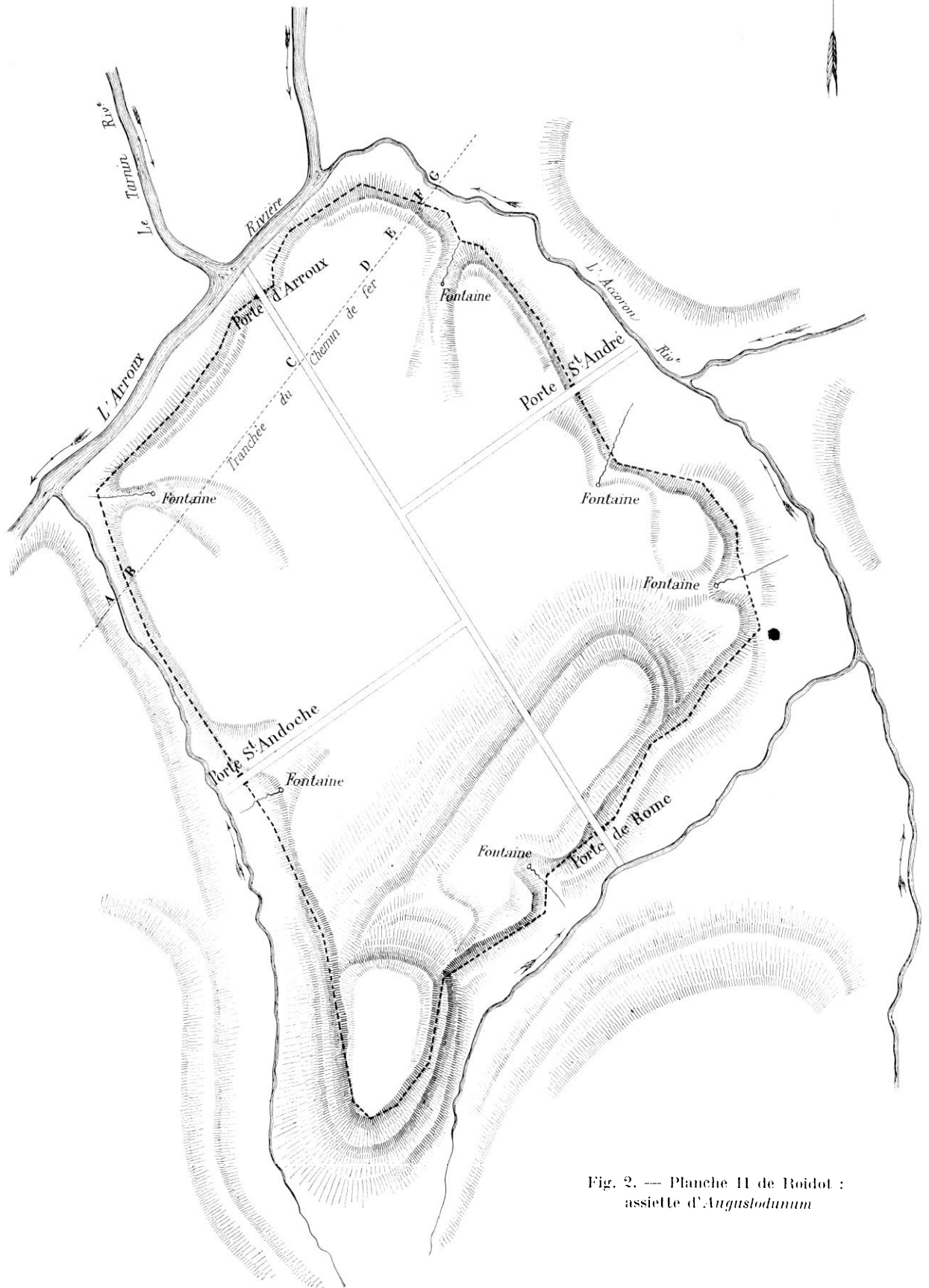
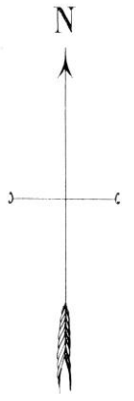


Fig. 2. — Planche II de Boidot : assiette d'Augustodunum

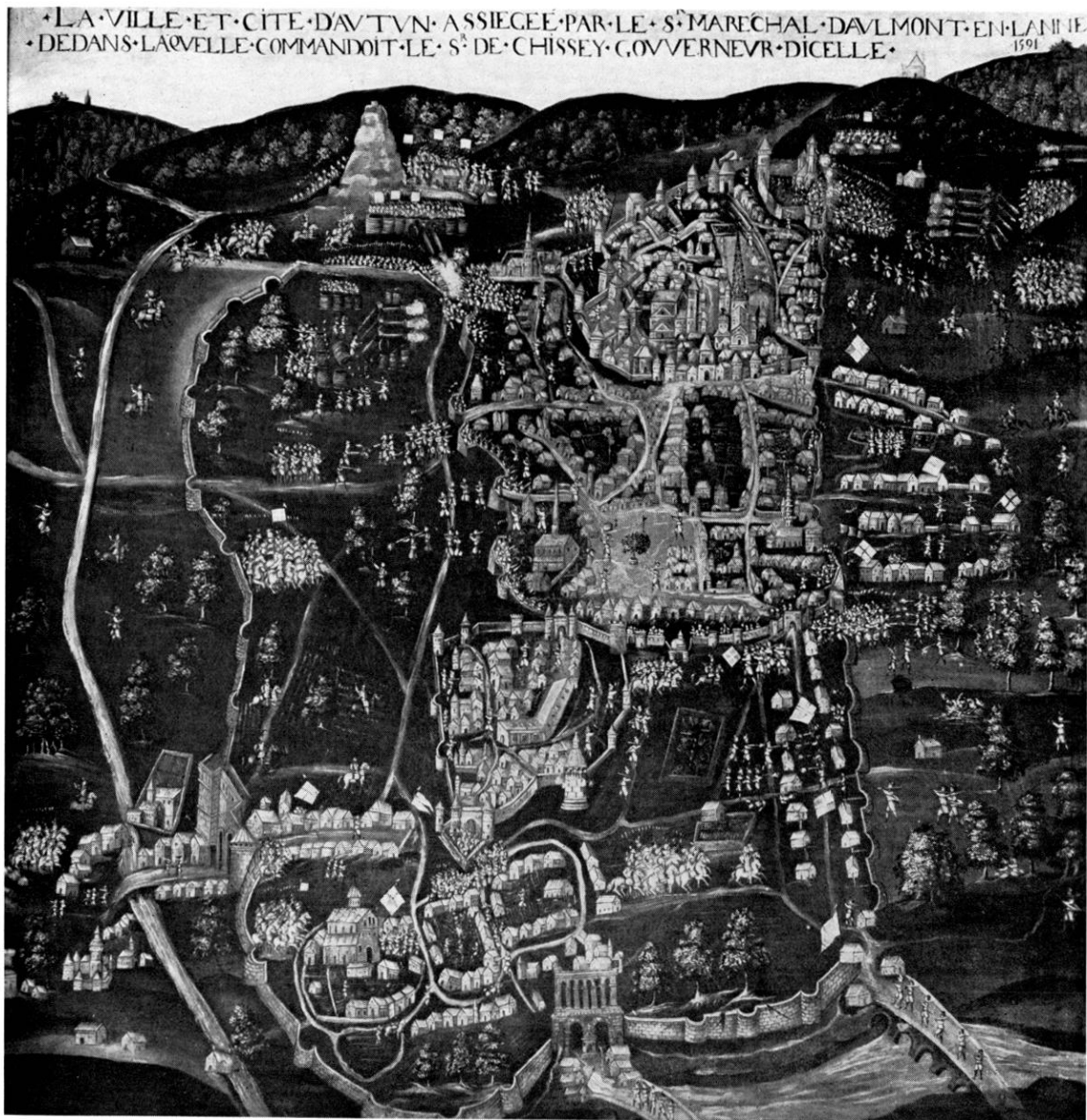


Fig. 3. — Vue cavalière d'Autun en 1591 (Musée Rolin).

I. L'enceinte et ses portes.

Autun a été fondée peu avant ou peu après le début de l'ère chrétienne, sous le règne d'Auguste dont elle reçut son nom augmenté d'un mot gaulois désignant la ville fortifiée : *Augusto-dunum*. Cette fortification était un rare privilège accordé par le gouvernement de Rome à des villes de provinces. La nouvelle capitale des Éduens, fondée de toutes pièces en terrain vierge à quelque 25 kilomètres au nord de *Bibracte*, au pied des premiers contreforts du Morvan (fig. 1), recevait ainsi l'avantage des colonies, l'enceinte, sans avoir à subir une implantation étrangère. C'est l'originalité d'Autun parmi toutes les villes gallo-romaines, et de là vient l'importance de sa parure architecturale, le caractère typiquement

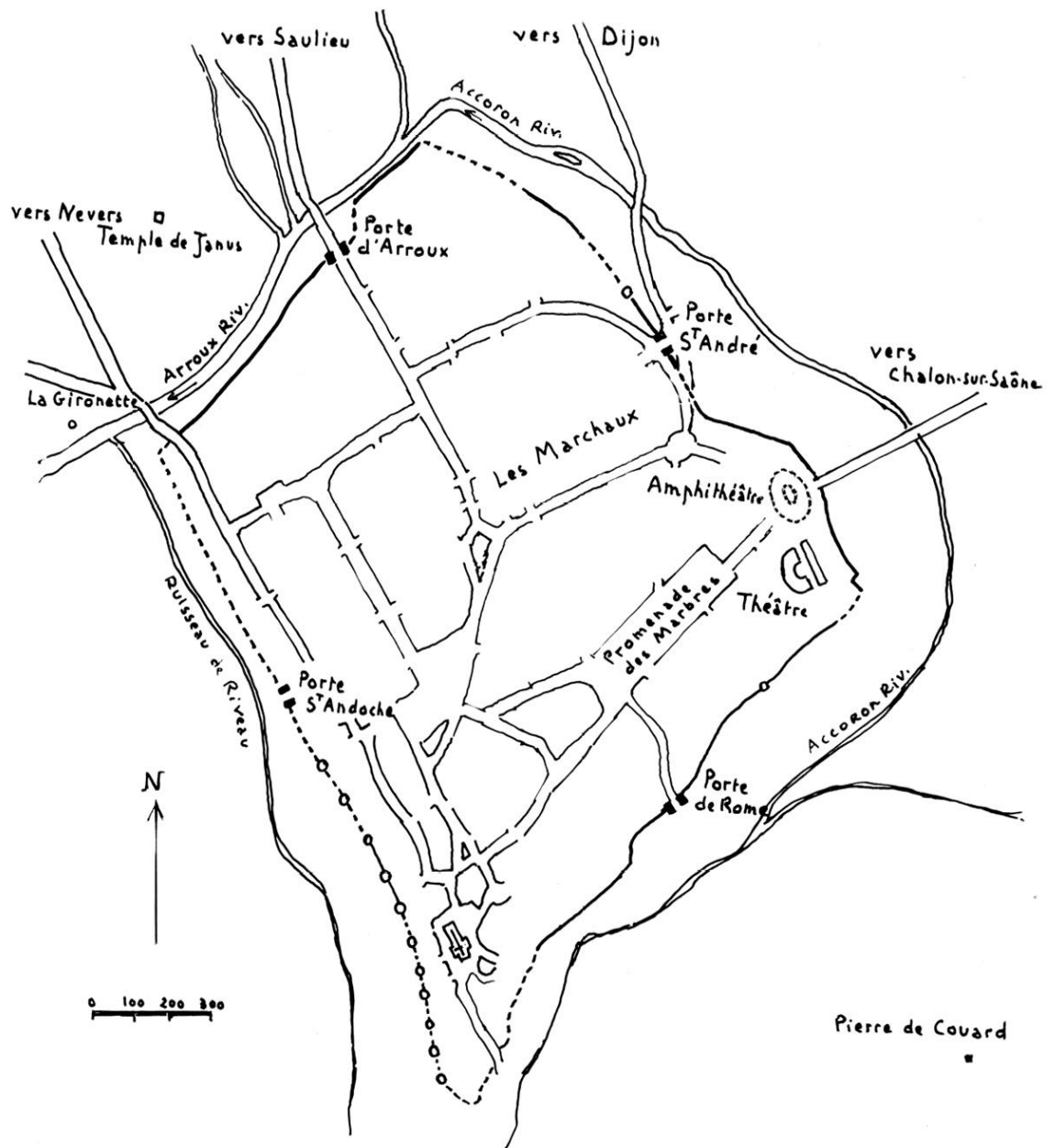
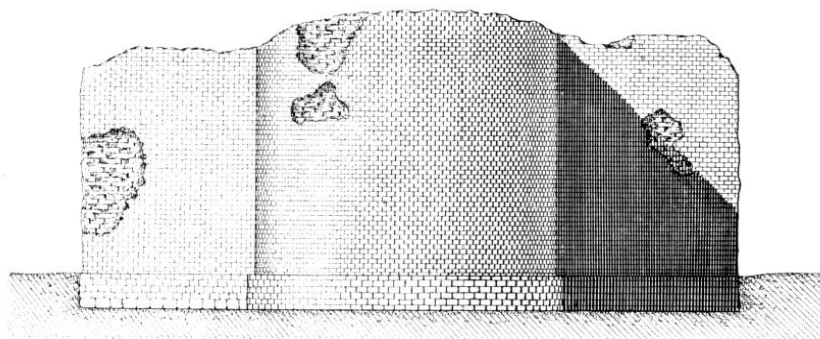


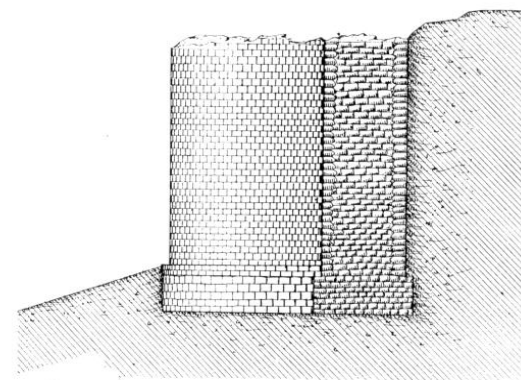
Fig. 4. - Plan schématique : enceinte romaine et principaux monuments.
En traits pleins, les parties conservées du rempart.

romain de son plan d'urbanisme. Son enceinte est parmi les plus grandes de la Gaule et n'a son égale que dans les plus vastes colonies ou villes de la province de Narbonnaise, depuis longtemps romanisée, ou dans les rares colonies des Trois Gaules, ou dans la ville de Trèves qui deviendra capitale impériale au Bas-Empire : elle mesure environ 6.000 mètres de tour, comme celle de Nîmes ; Vienne a moins de 6.000 mètres, Avenches 5.500, Trèves 6.500, Lyon près de 5.000 ; Arles, Fréjus, Orange sont nettement moins étendues⁽⁴⁾. La superficie

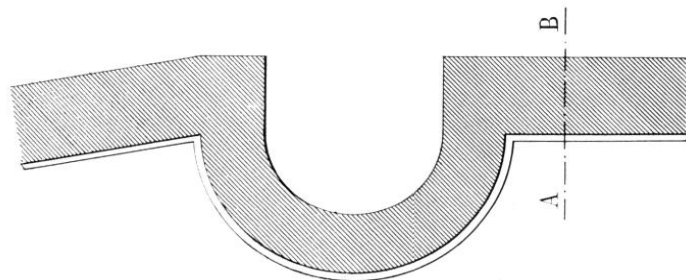
(4) A Rome, l'enceinte républicaine mesure environ 11 kilomètres.



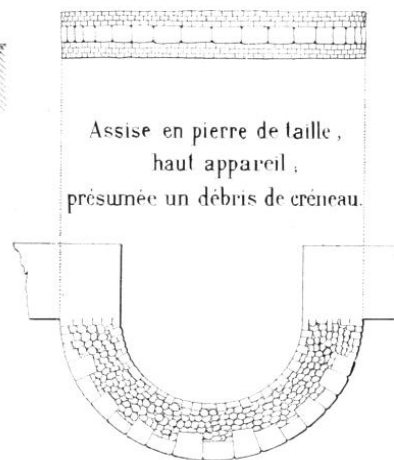
Elévation



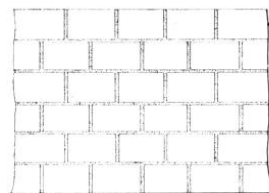
Coupe sur AB.



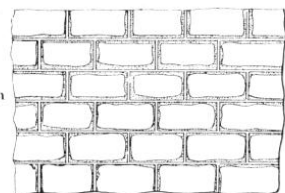
Plan d'une tour.



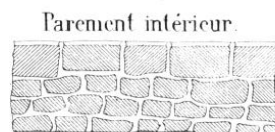
Assise en pierre de taille,
haut appareil,
présunée un débris de créneau.



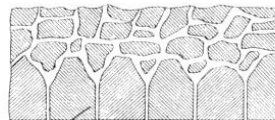
Parement extérieur.



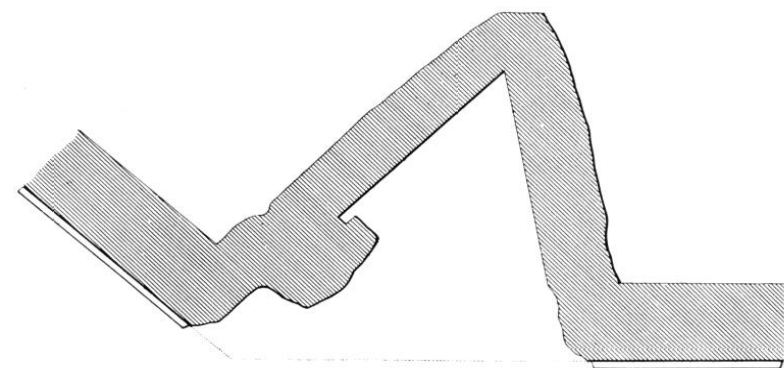
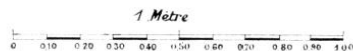
Parement intérieur.



Plan.



Parement extérieur.



Redan sous le théâtre

Fig. 5 — Planche IV de Roidot : détails de l'enceinte.

enclose, environ 200 hectares n'est inférieure qu'à celles de Nîmes (220 ha) et de Trèves (285 ha).

La forme générale de cette enceinte, représentée sur la planche II (fig. 2), est un losange irrégulier, qui englobe un mouvement de terrain légèrement surélevé culminant au sud et qu'entourent sur les quatre côtés des cours d'eau d'importance inégale : c'est au nord-ouest, où coule la rivière de l'Arroux, que cette défense naturelle est la plus forte ; aussi le rempart planté sur la berge comporte-t-il ici peu d'ouvrages ; au nord-est et au sud-ouest, le ruisseau de Couard est plus mince et plus éloigné, séparé par un marécage des murailles dont les tours semi-circulaires s'espacent régulièrement, sans être très rapprochées ; elles se pressent davantage de part et d'autre de la pointe sud, qui est la partie

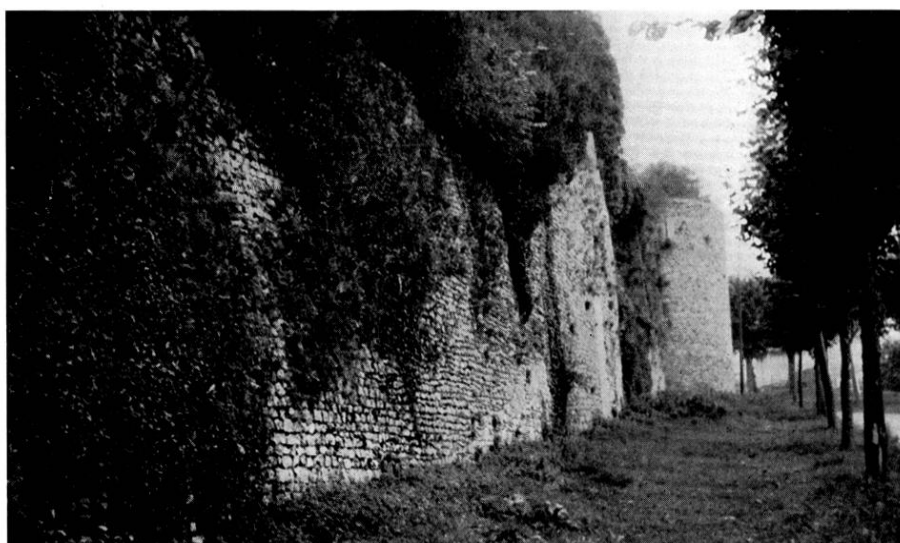


Fig. 6. --- Tour médiévale dont les assises inférieures sont antiques (secteur sud-ouest du rempart).

la plus élevée et constituera au Moyen Age le réduit de la défense ; le côté sud-ouest, longé par le ruisseau de Riveau, n'existe plus (fig. 3). L'ensemble des rues antiques, encore sensible dans le réseau moderne, forme un damier orienté suivant les axes du losange. La direction principale est ici celle du nord-ouest, l'une des deux orientations habituelles des villes romaines, l'autre étant celle du nord-est. C'est la formule du plan rectangulaire des camps romains avec leurs quatre portes, adaptée avec souplesse à la forme d'un terrain presque insulaire et comme déguisée pour les besoins d'une réalisation pacifique. Le tracé de l'enceinte épouse ici le moindre détail d'une topographie nuancée, d'où ses fréquentes irrégularités : l'assiette de cette ville est l'une des belles réussites de l'urbanisme antique en Occident (fig. 4).

Les vestiges de ces remparts sont parmi les mieux conservés pour l'époque du Haut-Empire, non seulement en Gaule mais dans tout l'ancien empire romain. On peut voir encore des centaines de mètres de murailles d'affilée, généralement reprises depuis le Moyen Age. L'appareil antique est visible sur d'amples pans de murs, à l'extérieur de l'enceinte, sur la base de certaines tours (planche IV de Roidot, fig. 5 et fig. 6), notamment à la porte Saint-André. Il est fait de moellons petits, presque carrés, d'une hauteur de 10 centimètres au maximum, avec des joints de mortier creusés au fer (fig. 7). De part en part, on voit les trous de boulins régulièrement espacés, traces des échafaudages qui avaient servi à la construction des murailles. Ce petit appareil très soigné est comparable à celui des fortifications de Fréjus, de peu antérieures à celles d'Autun. Il suppose un travail de taille plus minutieux et plus considérable que celui, beaucoup plus grand, d'autres enceintes, celle de Nîmes par exemple.

Ces murailles étaient percées de quatre portes principales, dont deux seulement subsistent aujourd'hui : celles du nord et du nord-ouest. Les plans des deux autres, et l'élevation partielle de l'une d'elles, la porte Saint-Andoche, nous sont heureusement conservés par la planche V de Roidot (fig. 8) : on peut juger ainsi de la similitude de ces quatre portes monumentales, composées de baies encadrées de deux tours allongées, rectangulaires côté ville, arrondies côté campagne. Ces portes n'ont pas la cour intérieure fermée qui fait la puissance de la porte dite d'Auguste à Nîmes ou de la Porte noire à Trèves : elles n'ont qu'une ligne de fermeture ; mais la saillie très forte des tours compense cette faiblesse, autant que faire se peut.

La porte d'Arroux, que traverse aujourd'hui la route de Paris par Saulieu, tire son nom de la rivière qui coule, largement, au pied du rempart nord-ouest qu'elle double d'une bonne défense naturelle. Il en reste seulement la partie centrale, composée de quatre baies en plein cintre, deux grandes comportant chacune l'emplacement d'une herse du côté de la campagne (fig. 9), et deux petites, le tout surmonté d'une galerie à ciel ouvert à double série de pilastres (fig. 10, 11, 13).

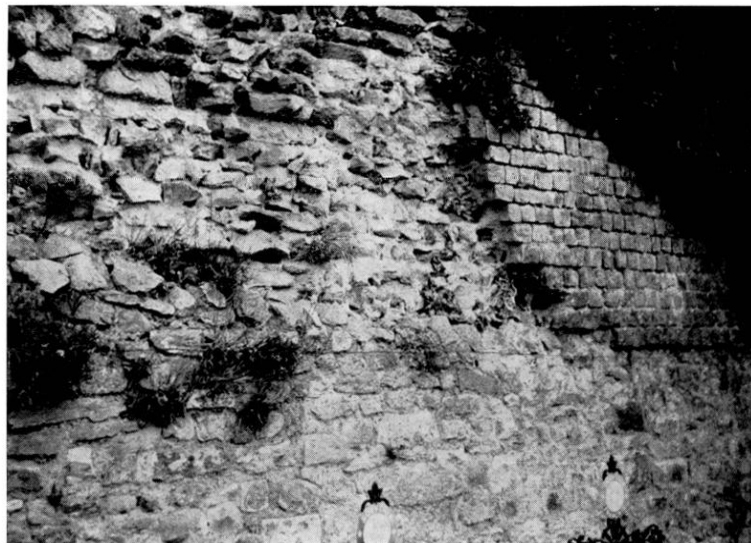
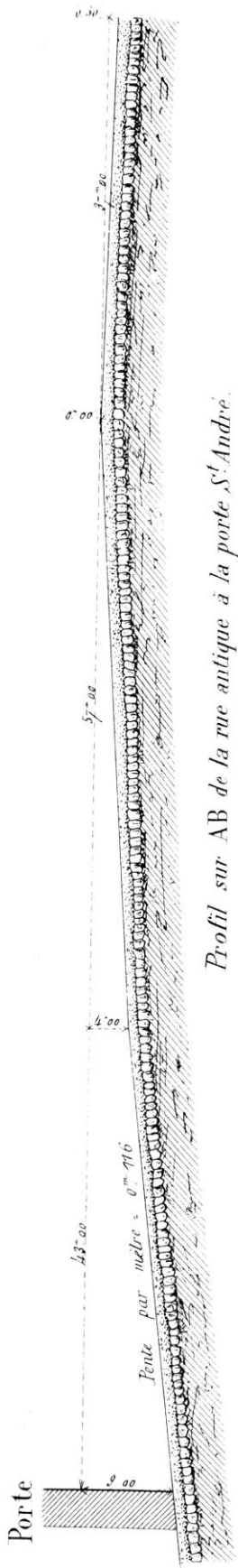
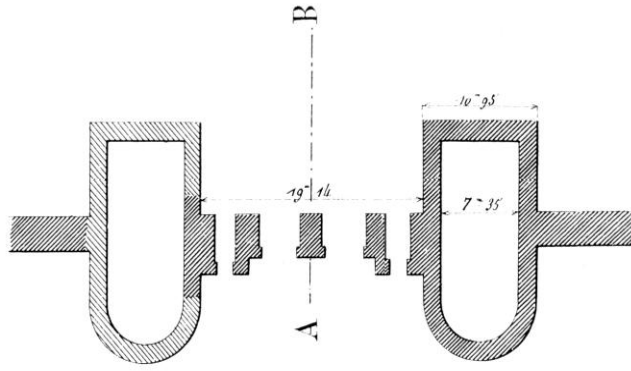


Fig. 7. Blocage et parement du rempart (cimetière).

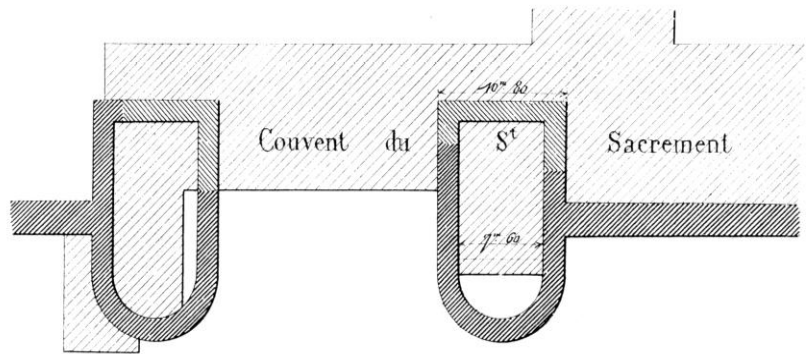
Architecture élégante pour un chemin de ronde, que sa ruine partielle allège encore en transformant en portique aérien la seule façade qui subsiste de la galerie, celle qui regarde la campagne. La planche VI (fig. 12) est le seul relevé de qualité qui existe de ce monument, auquel manquent aujourd'hui, depuis des siècles, sans doute, les deux tours latérales (la planche V, toutefois, fait état d'une partie de la tour ouest, un peu moins large que celles de la porte Saint-André fig. 8). Le plan donne la dimension, 18 m. 55, entre les tours ; l'élevation (façade extérieure) porte seulement la hauteur des grandes baies, 7 m. 92, et des petites, 5 m. 14 ; la coupe indique celle de la ruine tout entière, 16 m. 70. Le relevé est débarrassé des déchirures que porte aujourd'hui la façade ; il tient compte, dans sa sécheresse et son dépouillement, du dessin formé par les pierres de taille et de deux morceaux d'un pavage antique à l'intérieur de la ville, depuis lors disparu : pavage polygonal, qui peut dater seulement du Bas-Empire. Le décor de la porte se compose, au-dessus d'une frise unie, d'une corniche à modillons en feuilles d'acanthe, à caissons ornés de motifs divers, à cimaise ornementée de palmettes : détails que n'a pu dessiner Roidot sur sa coupe, non plus que ceux de la corniche supérieure, mais qui faisaient l'objet d'une autre qui n'a pas été gravée. Les pilastres cannelés et les chapiteaux corinthiens des arcades



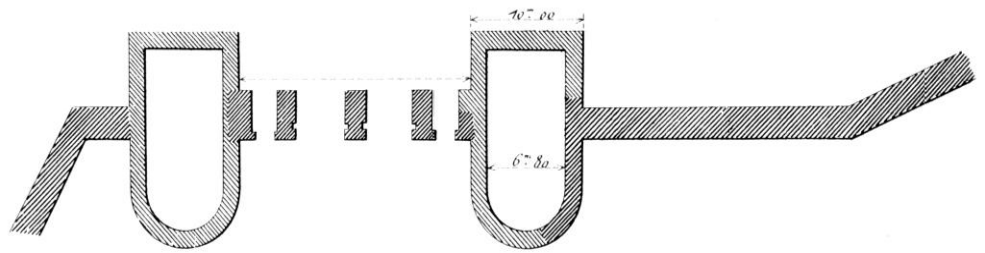
Profil sur AB de la rue antique à la porte S^t André.



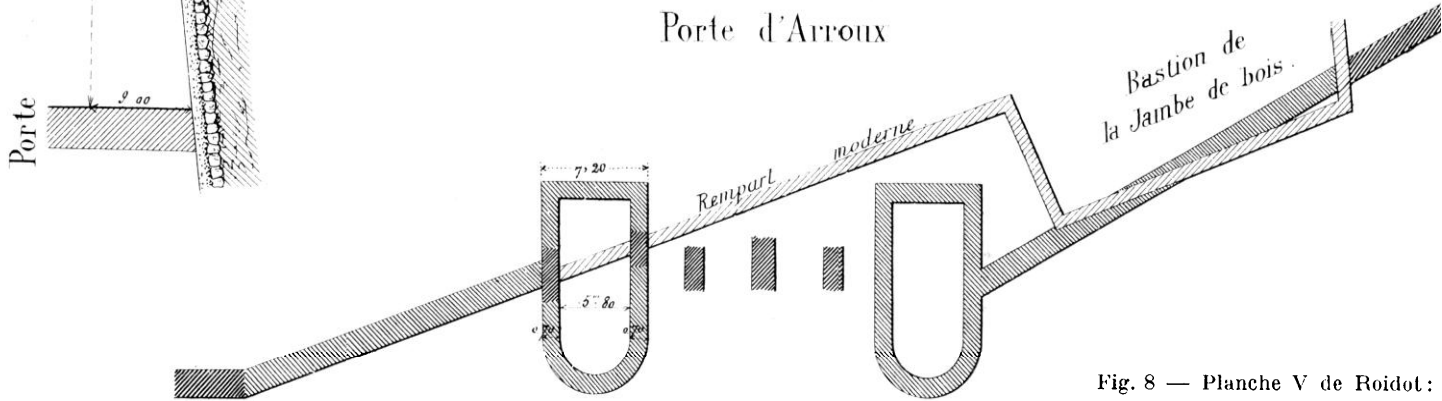
Porte S^t André



Porte S^t Andoche.



Porte d'Arroux



Porte de Rome.

Fig. 8 — Planche V de Roidot : plans des quatre portes.

supérieures, en revanche, sont bien reproduits, sur le dessin de l'élévation. Une idée plus complète de la porte d'Arroux se dégage, par comparaison, de la porte Saint-André, conservée avec les deux faces de sa galerie et l'une de ses tours, ultérieurement transformée en chapelle : mais ici la galerie, déjà restaurée au Bas-Empire⁵, a été entièrement remontée et couverte par Viollet-le-Duc (fig. 14 à 16), et les relevés de Roidot nous manquent ; du moins la tour conservée montre-t-elle sa belle moulure de base en pierre de taille, surmontée du petit appareil habituel (fig. 17). Ce type de portes convient à l'époque augustéenne : elles sont contemporaines de la fortification tout entière.

Des deux autres portes de l'enceinte, celle de l'ouest et celle du sud, il ne reste plus rien aujourd'hui : les relevés de Roidot en sont d'autant plus précieux. La planche XII (fig. 18) nous livre les deux tours de la porte Saint-Andoche, avec leurs bases moulurées, leur petit appareil, leurs trous de boulins et l'amorce des courtines du rempart : distantes de 20 mètres, larges de 7 m. 60 à l'intérieur, elles devaient encadrer une partie centrale analogue à celle des deux portes précédentes. Ces deux tours étaient coupées, à la base du demi-cercle, par un mur transversal qui ne paraît pas avoir existé dans les autres. L'une d'elles, au sud, comportait à mi-hauteur une fenêtre étroite ouvrant de biais sur le milieu de la porte. — Quant

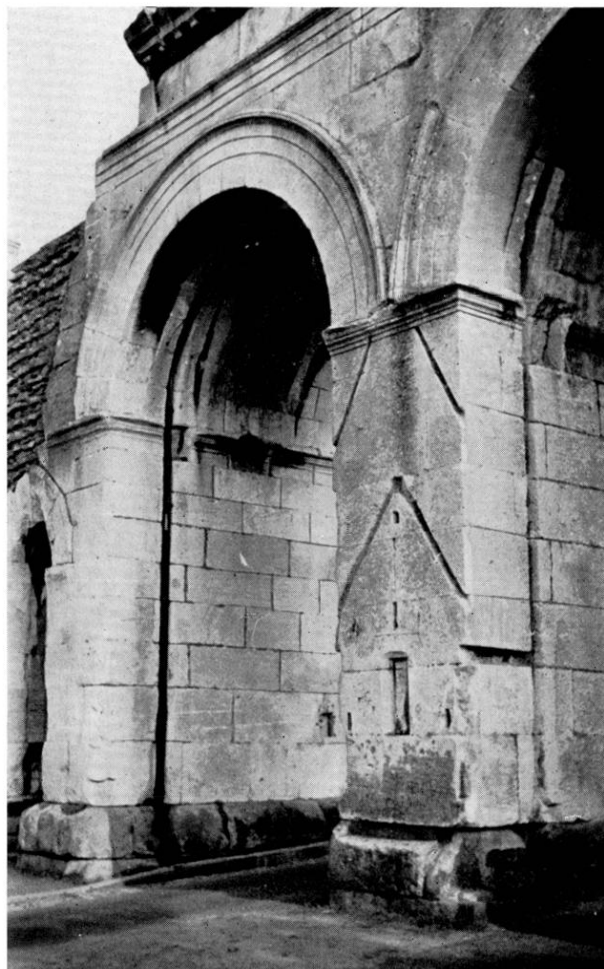


Fig. 9. — Porte d'Arroux, côté campagne : logement des herse des baies principales.

à la « porte de Rome », dite au Moyen Age porte des Marbres et donc, probablement, la plus luxueuse de toutes,

le plan de la planche V (fig. 8) la montre semblable aux autres, avec ses deux tours plus étroites (5 m. 30 de large à l'intérieur) et ses quatre baies. L'emplacement des courtines indiquées de part et d'autre à proximité interdit de lui reconnaître la forme générale en demi-lune qu'on a parfois déduite du *Discours de remerciement à Constantin* prononcé en 312 à Trèves par un rhéteur autunois. Cette porte, dit l'orateur, a accueilli l'empereur en 311 « en son sein, à bras ouverts, avec ses tours en saillie de chaque

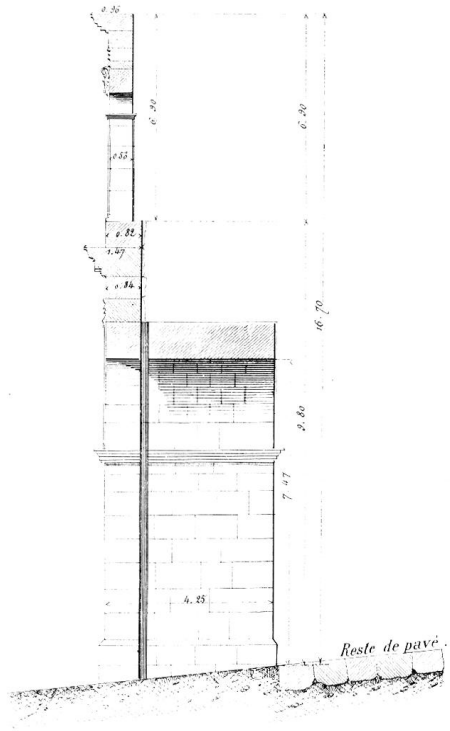
(5) P.-M. DUCAL, dans *Bulletin de la Soc. nationale des Antiquaires de France*, 1950-1951, p. 81-87.



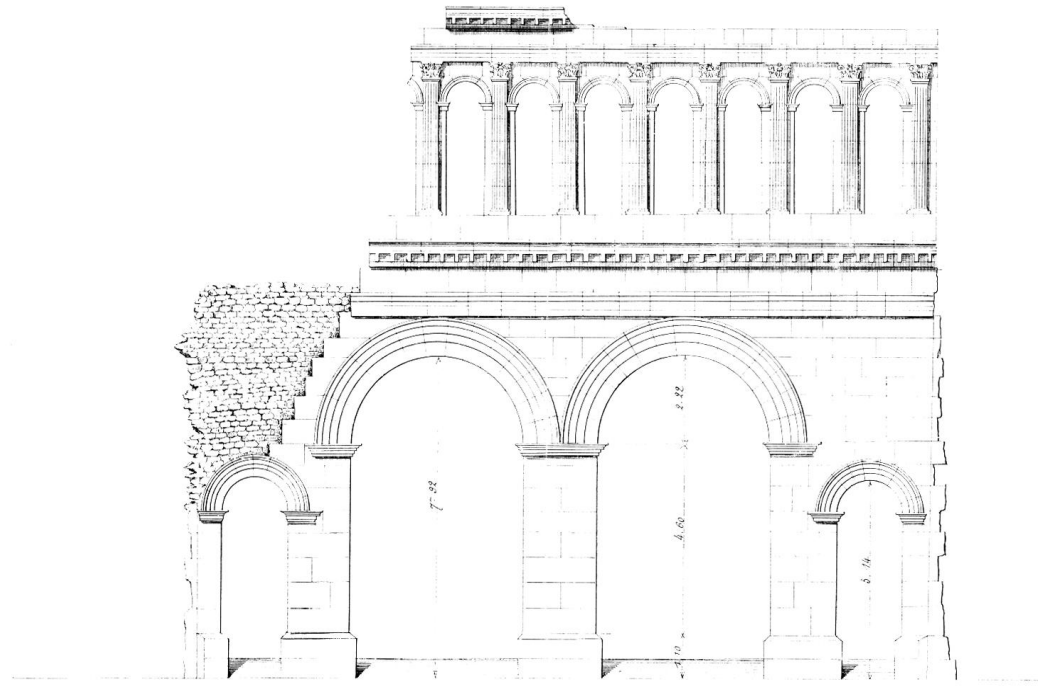
Fig. 10. — Porte d'Arroux, côté campagne.



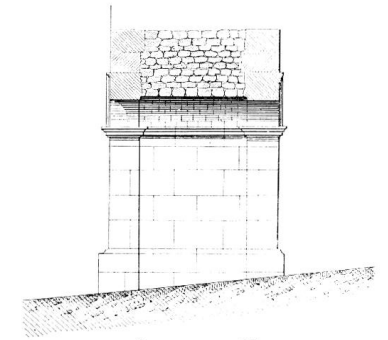
Fig. 11. — Porte d'Arroux, côté ville.



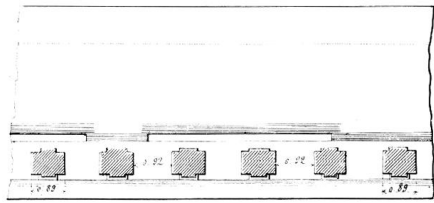
Coupe sur AB.



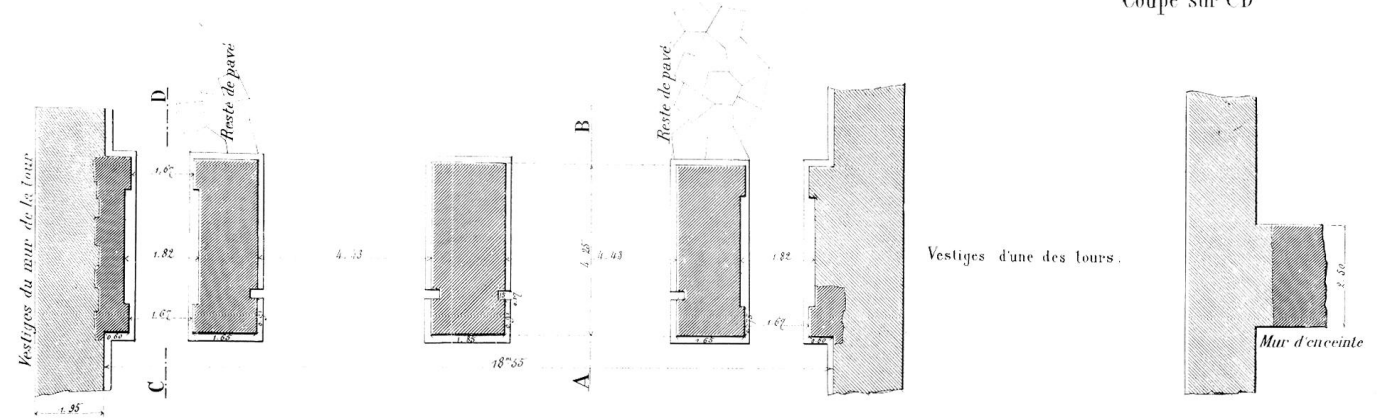
Face extérieure



Coupe sur CD



Plan de l'attique.



Plan au niveau du socle.

Fig. 12. — Planche VI de Roidot : relevés de la porte d'Arroux.



Fig. 13. — La porte d'Arroux, vue des bords de la rivière.

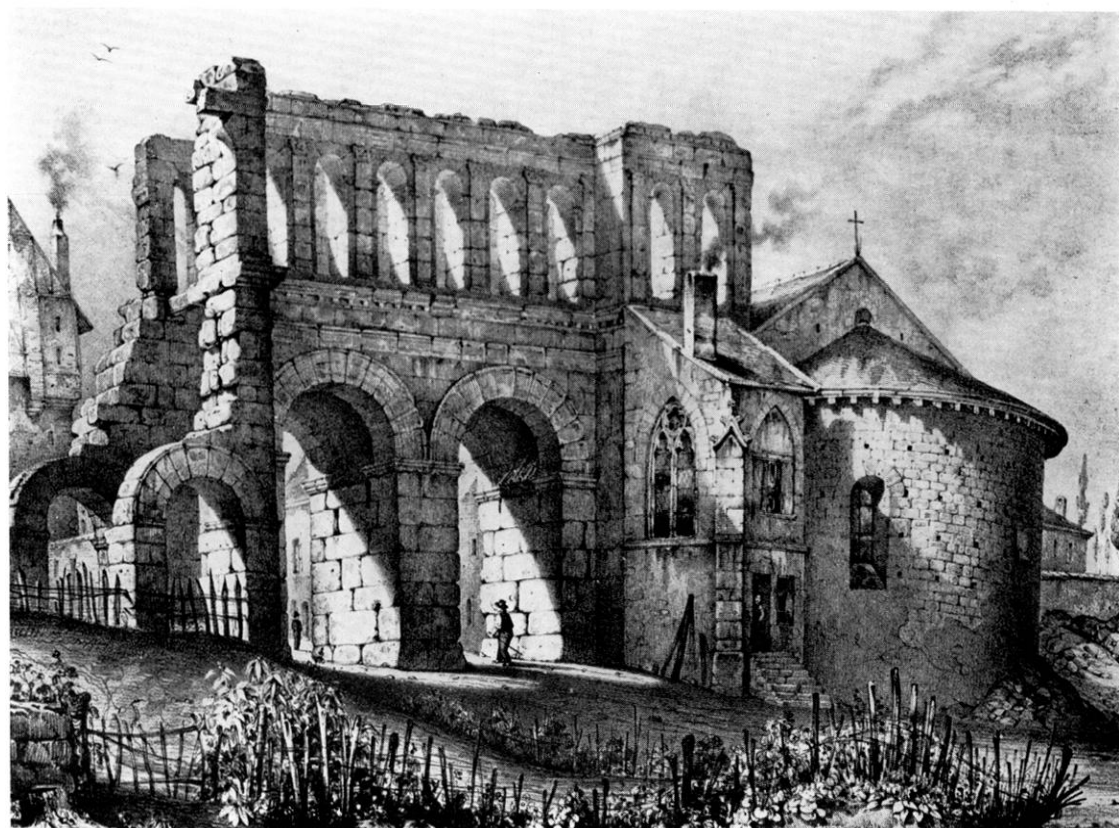


Fig. 14. — La porte Saint-André avant la restauration de Viollet-le-Duc. Gravure d'Émile Sagot.



Fig. 15. — Porte Saint-André, côté campagne.



Fig. 16. — Porte Saint-André, côté ville.

côté »⁶. Étant donné le plan transmis par Roidot, il faut voir dans ces images l'expression de l'ample profondeur que donnaient à ce type de porte la projection de ses tours puissantes vers l'arrivant.

II. Le théâtre et l'amphithéâtre.

Au théâtre et à l'amphithéâtre, groupés à l'intérieur du saillant que dessine, à l'est de la ville, le rempart, quatre planches de l'album sont consacrées : XVII, XVIII, XIX et XX. La planche



Fig. 17. — Porte Saint-André : base et parement de la tour occidentale.

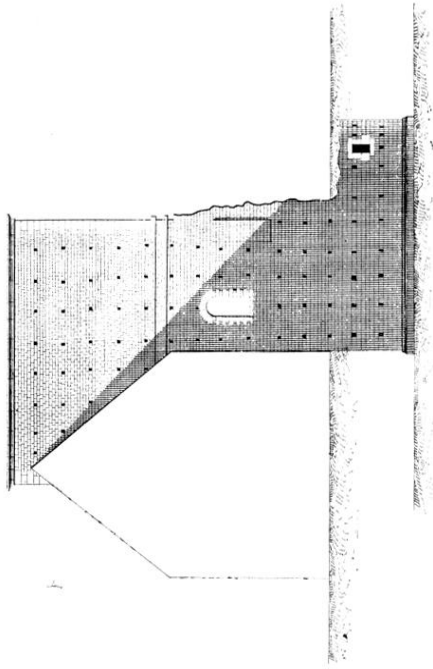
XVII (fig. 19) présente un plan d'ensemble dont le principal intérêt est de faire connaître avec précision l'emplacement de l'amphithéâtre, rasé, probablement, au début du XVIII^e siècle⁷ : il y est expressément indiqué que cet édifice, établi à une trentaine de mètres du rempart, était situé au nord-nord-est du théâtre et qu'il en était distant de 54 mètres seulement — à Arles, où théâtre et amphithéâtre sont également très proches l'un de l'autre, 150 mètres au moins les séparent — ; son aire est à présent traversée par la *rue du 2^e Dragon* qui relie la *Promenade des Marbres* à la route de Chalon-sur-Saône. Nous remarquons aussi que son grand axe est décliné de 8 degrés environ, vers l'ouest, par rapport à l'alignement de la scène du théâtre et que dans le prolongement, vers l'ouest, de son petit axe ou parallèlement à celui-ci, au sud-ouest, sont figurés en pointillé les tracés, rectilignes, de deux rues antiques. Cette planche nous révèle enfin les dimensions du monument : grand axe, 154 mètres ; petit axe, 130 mètres ; arène : 74 mètres sur 49.

C'était un des plus grands amphithéâtres de la Gaule, supérieur à ceux de Metz (148 m. × 124 m. 32), de Tours (143 m. × 121 m.), de Trèves (140 m. × 120 m.), de Lyon (140 m. × 117 m.), de Limoges (138 m. 20 × 116 m. 40), d'Arles (136 m. × 107 m.), de Nîmes (133 m. × 101 m. 40)... Seuls, à notre connaissance, étaient plus grands les amphithéâtres de Poitiers (grand axe : 155 mètres) et peut-être de Béziers (arène : 76 m. × 58 m. 50, d'après J. Formigé⁸). Les restes des murs rayonnants relevés par Jean Roidot, sans doute à la faveur de fouilles pratiquées en 1832 et 1844 par la Société Éduenne, et dont les cotes portées sur la planche XX signalent qu'ils atteignaient, à la périphérie, 2 m. 30 d'épaisseur, un fragment de voûte recueilli au Musée Rolin et qui montre un mortier de très bonne qualité, un dessin de 1610, enfin, conservé à la Bibliothèque Nationale et qui semble présenter

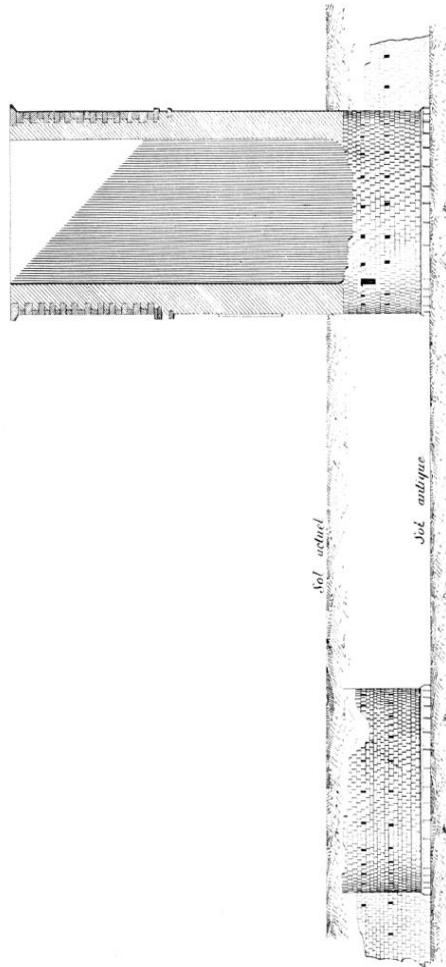
⁶ *Panegyriques latins*, coll. des Universités de France, VIII, 7 : *portas istius urbis intrasti, quae te habitu illo in reducto et procurrentibus ultimque turribus ampleru quodam videbantur accipere.*

⁷ Cf. Harold de FONTENAY et de CHARMASSE, *Autun et ses monuments*, Autun, 1889, p. 192.

⁸ Sur ces amphithéâtres de Gaule, cf. A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, III, 2, p. 561-713, *passim*.

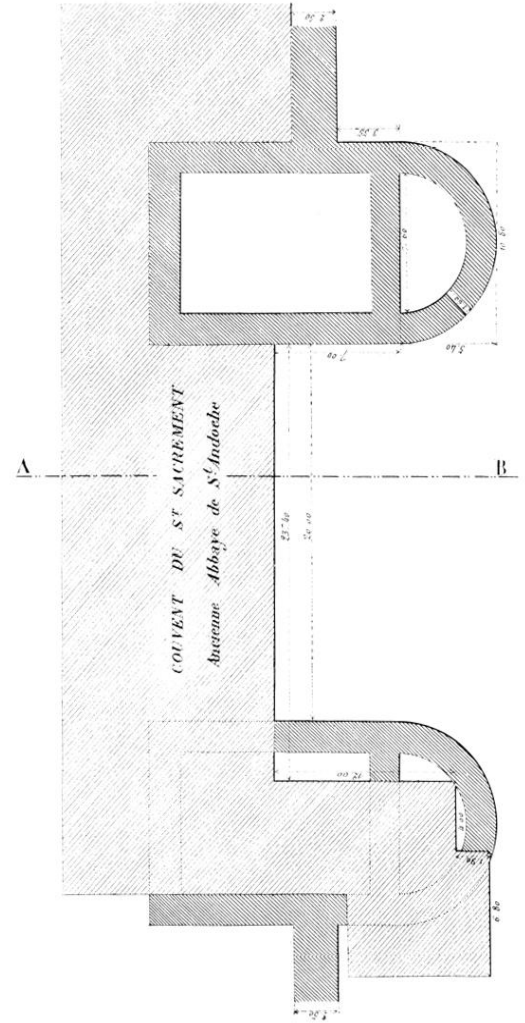


Coupe sur AB

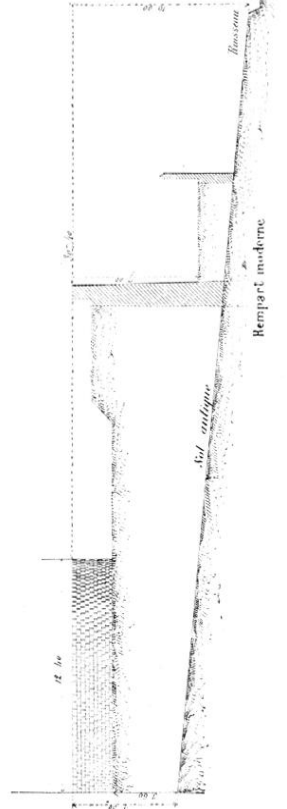


Sol actuel

Sol antique



COUVENT DU ST SACREMENT
successeur Abbaye de S^t Andoche



Sol antique

Rempart moderne

Fig. 18. — Planche XII de Roidot : vestiges de la porte Saint-Andoche

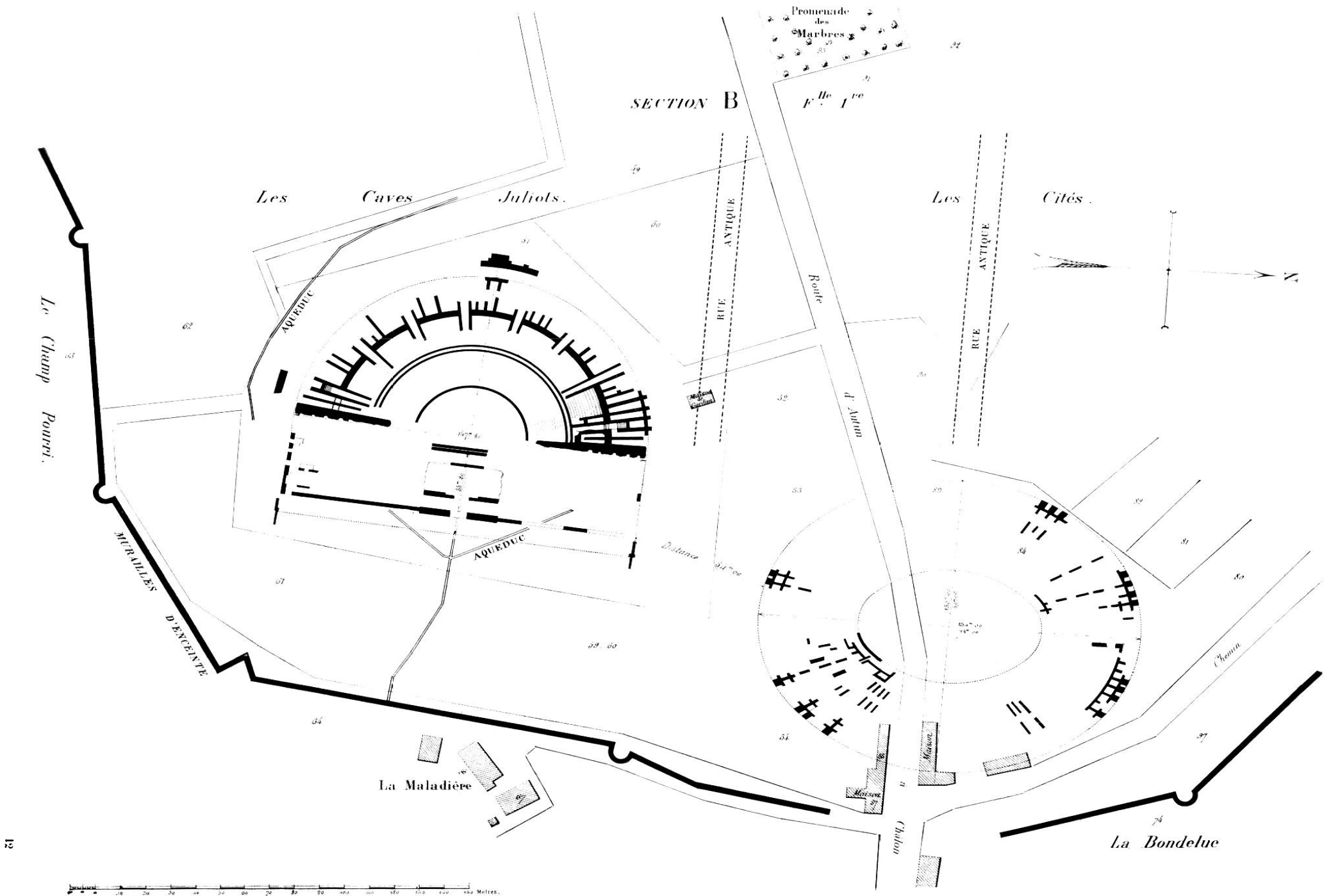


Fig. 19. --- Planche NVII de Roidot : plan d'ensemble du théâtre et de l'amphithéâtre.

une vue sincère des vestiges de l'amphithéâtre d'Autun, tel qu'il subsistait à cette époque (fig. 20), nous renseignent sur les caractères principaux de ce monument. Sa construction devait être en blocage revêtu de moyen appareil, et son décor architectural en grand appareil ; il comportait, comme ceux d'Arles et de Nîmes, deux étages à arcades encastrées de pilastres et un attique, avec deux galeries circulaires au rez-de-chaussée et une autre au premier étage.

Nous connaissons mieux le théâtre. Des fouilles récentes, de 1933 à 1938, ont permis de dégager ses importants vestiges (fig. 21) et de les étudier (fig. 22)⁹. Mais les sondages



Fig. 20. — L'amphithéâtre d'Autun vers 1610. Dessin du Fonds Dupuy, conservé à la Bibliothèque Nationale, départ. des manuscrits, vol. 667, fol. 51.

pratiques sur son emplacement (appelé *Caves Joyaux* ou *Joliols*, ou encore *Juliols*) entre 1820 et 1850, par la Société Éduenne, avaient procuré à Jean Roidot d'utiles données, qui lui fournirent la matière des planches XVIII et XIX (fig. 23 et 24) et dont certaines demeurent précieuses. Ainsi, notre architecte avait pu mesurer, avec une exactitude depuis confirmée, le diamètre de la *cavea*, la plus grande, croit-on, qu'offrait en Gaule un théâtre : 147 m. 80¹⁰. Il avait observé que le premier *maenianum*, limité en haut par une large *praecinclio*, reposait sur la dénivellation naturelle du sol, tandis que les deuxième et troisième *maeniana* étaient construits sur deux rangées concentriques de murs rayonnants ; que sept escaliers, un au centre et trois de chaque côté, desservaient extérieurement la *cavea*, de haut en bas, et que huit autres, intérieurs et alternant avec les précédents, mettaient en communication la *praecinclio* du premier étage avec un portique supérieur, large de 9 mètres, dont il avait aussi reconnu l'existence et même dessiné une colonne, haute de 3 m. 80 ; que les deux entrées principales débouchaient, selon la coutume, de part et d'autre de l'orchestre et que leur mur, du côté de la *cavea*, était orné de cinq niches

⁹) P. WILLEMMEYER, *Le théâtre romain d'Autun*, dans la *Revue des Études anciennes*, XLII (1940), p. 699-706.

¹⁰) Le théâtre de Vienne, qui paraît bien ne l'avoir cédé, en Gaule, qu'à celui d'Autun, mesure 130 m. 40 de diamètre, portique supérieur compris.



Fig. 21. — Le théâtre d'Autun (Photo Géhair).

demi-circulaires. Quant aux vestiges des substructions de la scène qui figurent sur le plan, ceux notamment des fondations de la *frons scaenae*, leur indication présente, au moins provisoirement, d'autant plus d'intérêt qu'il n'a pas été possible lors des dernières fouilles de les remettre au jour, pour la plupart : seuls, dans cette partie de l'édifice, ont été alors dégagés et identifiés les restes de la fosse du rideau, de même type que celle du théâtre de Lyon¹¹.

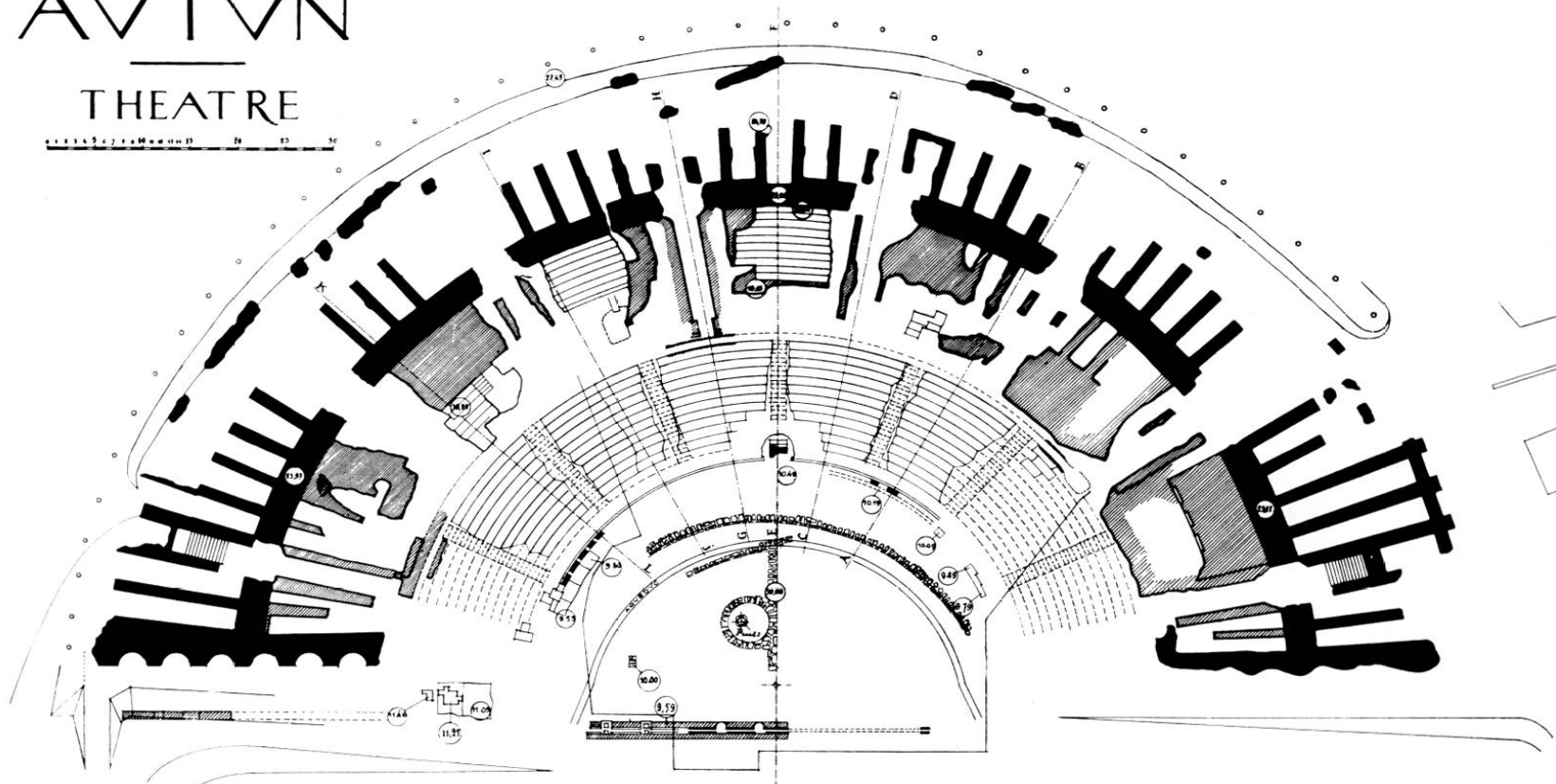
Par contre, nous devons constater que Jean Roidot a commis une grave erreur en ne donnant pas au raccordement de l'*orchestra* et du premier *maenianum* la même attention qu'aux autres aménagements de la *cavea*. Comme le prouvent les coupes de la planche XIX, il n'a pas remarqué que les gradins d'honneur, au lieu de descendre jusqu'au niveau de l'*orchestra*, s'arrêtent à 2 m. 10 au-dessus et à 1 m. 50 en retrait ; que l'*orchestra*, en d'autres termes, est limité par un mur qui devait s'élever jusqu'au niveau des premiers gradins, l'espace de 1 m. 50, au pied de ceux-ci, représentant un couloir de circulation : soit un dispositif comparable au *podium* des amphithéâtres. La forme parfaitement demi-circulaire de la *cavea*, ainsi que le développement normal de la scène, d'une part, et, de l'autre, la présence d'un amphithéâtre à proximité immédiate ne permettent assurément pas de reconnaître dans le théâtre d'Autun un amphithéâtre à scène, tels ceux de Drevant, de Lillebonne ou de Lutèce. Mieux vaut, pour expliquer cette particularité, admettre l'hypothèse

¹¹ A la fosse et au système du rideau de ce théâtre, MM. A. Ducaroy et A. Audin ont récemment consacré une étude précise, publiée dans *Gallia*, XVIII (1960), p. 57-82.

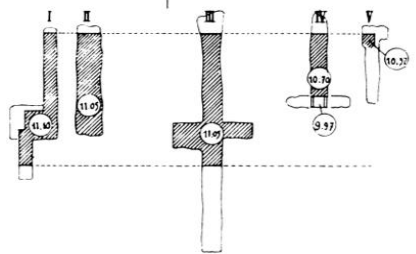
AVTVN

THEATRE

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30



Complété après fouilles Mai-Août 1938. Avril-Août 1939
Nov.-Dec 1942



ETAT DES FOUILLES
MARS 1938

L'Architecte des Monuments Historiques
du département de Saône-et-Loire
P.C. Fournier

Fig. 22. — Plan du théâtre par P.-C. Fournier (1938).

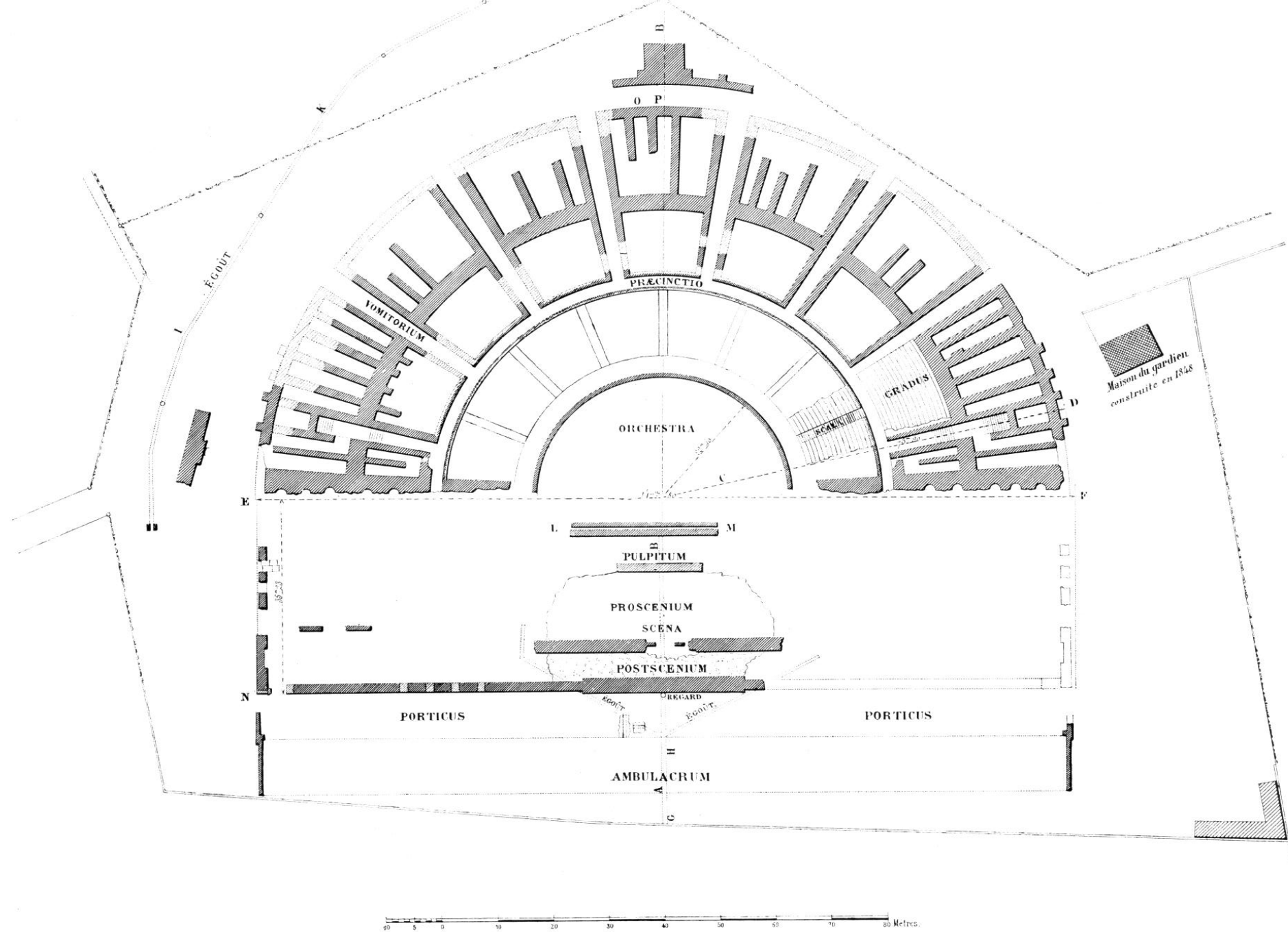


Fig. 23. — Planche XVIII de Roidot : plan du théâtre.

d'un remaniement tardif, après la ruine de 269, peut-être sous Constantin. « Il paraît légitime, écrit Albert Grenier¹², de supposer qu'un monument comme l'amphithéâtre avait fortement souffert et qu'il parut plus difficile de le restaurer que d'aménager au théâtre un podium permettant ces jeux dont le peuple ne pouvait se passer. L'ampleur de l'orchestre : 50 mètres, presque le diamètre d'une arène d'amphithéâtre, le permettait ».

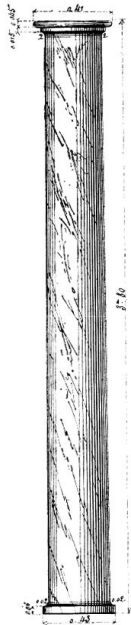
Le problème des dates de construction de ces deux édifices est plus délicat à résoudre. Rien n'indique qu'ils soient contemporains : nous ne saurions voir, comme certains¹³, dans le vaste saillant décrit autour d'eux par le rempart (fig. 4) une déviation, un remaniement de l'enceinte augustéenne destiné à les englober ; la muraille, bien conservée dans ce secteur, offre exactement les mêmes caractéristiques que partout ailleurs, sans aucune trace de reprise. L'exceptionnelle proximité de ces deux masses monumentales, tassées pour ainsi dire l'une contre l'autre, exclut même, à notre avis, pareille hypothèse ; elle indique plutôt que l'on a dû tirer le meilleur parti possible de l'espace laissé libre, à l'intérieur de la ville, par le rempart primitif ; elle suggère aussi que les deux édifices ont été construits l'un après l'autre. Au reste, la planche XVII (fig. 19) montre clairement qu'ils n'ont pas la même orientation. Le théâtre, dont l'appareil est de petits moellons bien appareillés à joints particulièrement soignés (fig. 25), et sans rangs de briques, appartient à coup sûr, au 1^{er} siècle. Quant à l'amphithéâtre, aucun critère sérieux, dans l'état actuel de nos connaissances, ne permet de le dater.

III. Le temple dit « de Janus ».

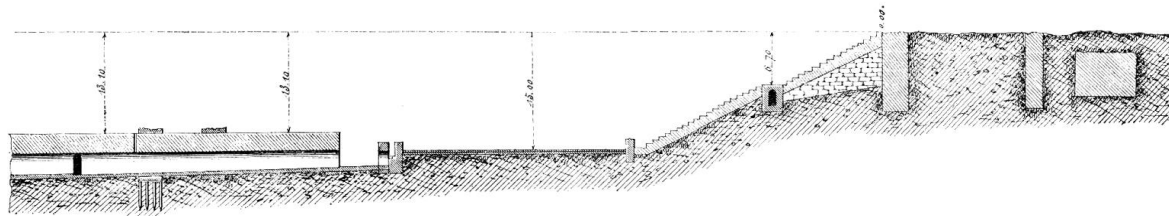
Le monument dit « temple de Janus », situé à quelque 400 mètres des remparts au-delà de l'Arroux, est l'un des antiques les plus impressionnants qu'on puisse voir en France. Cette vaste bâtisse presque carrée (16 m. 35 × 16 m. 80), aux murs épais de 2 m. 20, haute actuellement d'environ 24 mètres, est conservée sur deux côtés avec l'amorce des deux autres (fig. 26 et 27). Le mur sud (fig. 28) comportait au rez-de-chaussée une grande et profonde niche sous arcade, large de 3 m. 05, aujourd'hui transformée en une brèche béante ; il est possible que le mur nord ait été semblable ; le mur ouest possédait deux niches du même genre, également crevées, qui encadraient une petite niche semi-circulaire ; c'est dans le mur est, aujourd'hui détruit, que devait se trouver la porte d'entrée. A l'extérieur, les murs sud, ouest et nord étaient ornés de quatre petites niches sous arcade. A l'étage, chaque face était percée de trois fenêtres du genre « meurtrière », à haut glacis, surmontées de trois arcs de décharge. Les planches XXXII, XXXIII, et XXXIV (fig. 29, 30-30 bis, 31-31 bis) montrent la ruine sous tous ses aspects : plans, élévations extérieure et intérieure, et la planche XXXV (fig. 32) donne les détails du petit appareil à trous de boulins et sans rangs de briques (analogue à celui de l'enceinte), des niches, des arcs de décharge, et des encastremements de grosses poutres qui se voient à l'extérieur, sur deux rangées, au-dessous des fenêtres. Ces relevés sont les seuls qu'on possède de cette ruine insigne. Les élévations se

(12) A. GRENIER, p. 802.

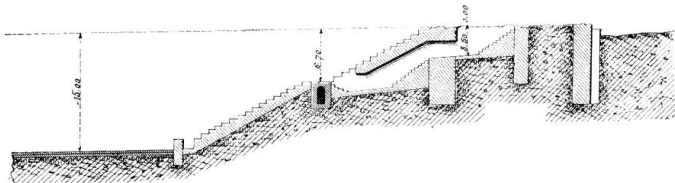
(13) De FONTENAY et de CHARMASSE, *op. cit.*, p. 200.



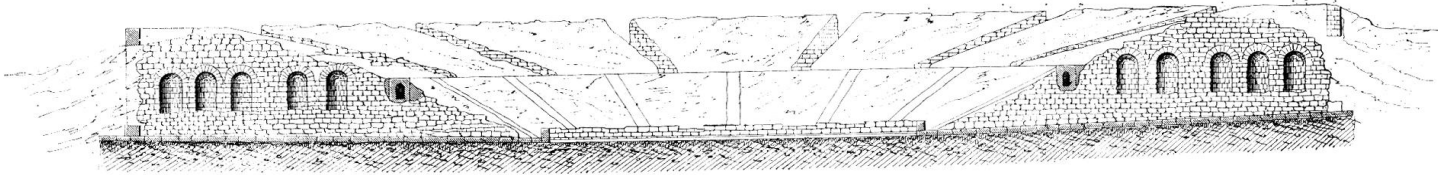
COLONNE trouvée en O.
Marbre de Dion-sur-Loire.



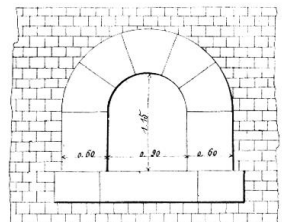
PILOTIS
Coupe sur l'axe AB.



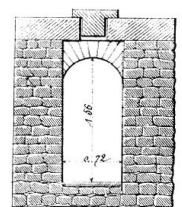
Coupe sur CD.



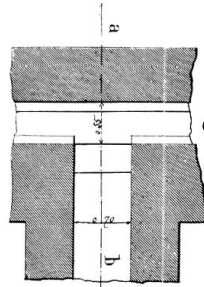
Coupe sur EF.



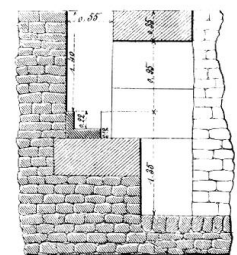
Tête d'aval de l'ÉGOÛT GH.



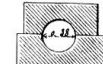
Coupe sur un regard de l'ÉCOÛT IK.



Plan.



Coupe ab.



Coupe du CANIVEAU N.

Fig. 24. — Planche XIX de Roidot : détails du théâtre.

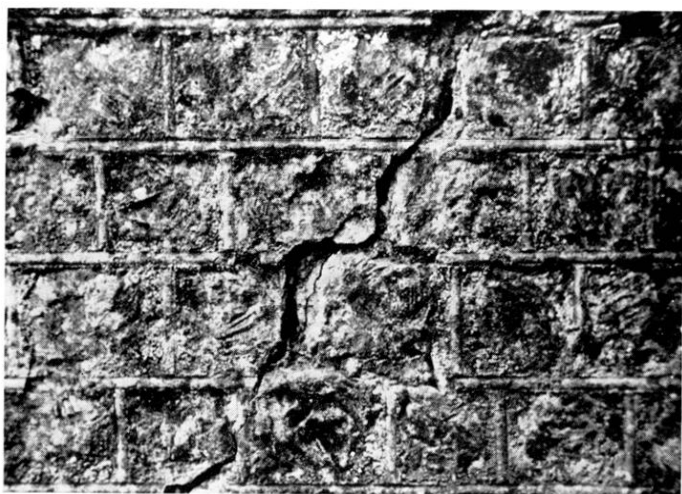


Fig. 25. — Théâtre : parement.

distinguent par la finesse, la minutie même du dessin qui paraît donner un compte exact de tous les moellons. Le plan du rez-de-chaussée apporte la certitude qu'autour du monument encore visible se trouvaient des murs aujourd'hui enterrés, qui forment un ensemble avec lui et permettent d'en comprendre la destination. Les murs parallèles à ceux de la chambre centrale, au sud et à l'est, délimitent ce que Roidot appelle avec raison une «galerie», large de 5 m. 30 (planche XXXII, fig. 29). A quelque distance, d'autres murs, portés sur la planche XXX (fig. 33), forment, au sud, comme une partie d'enceinte, à l'est une sorte d'annexe carrée et un mur qui continuerait l'enceinte méridionale.



Fig. 26. — Temple de Janus, faces sud et ouest.

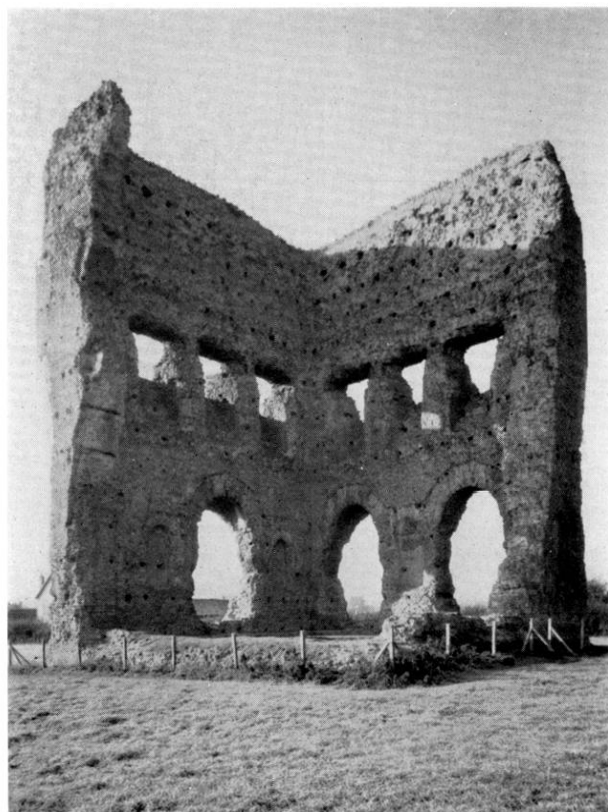


Fig. 27. — Temple de Janus, vue intérieure.

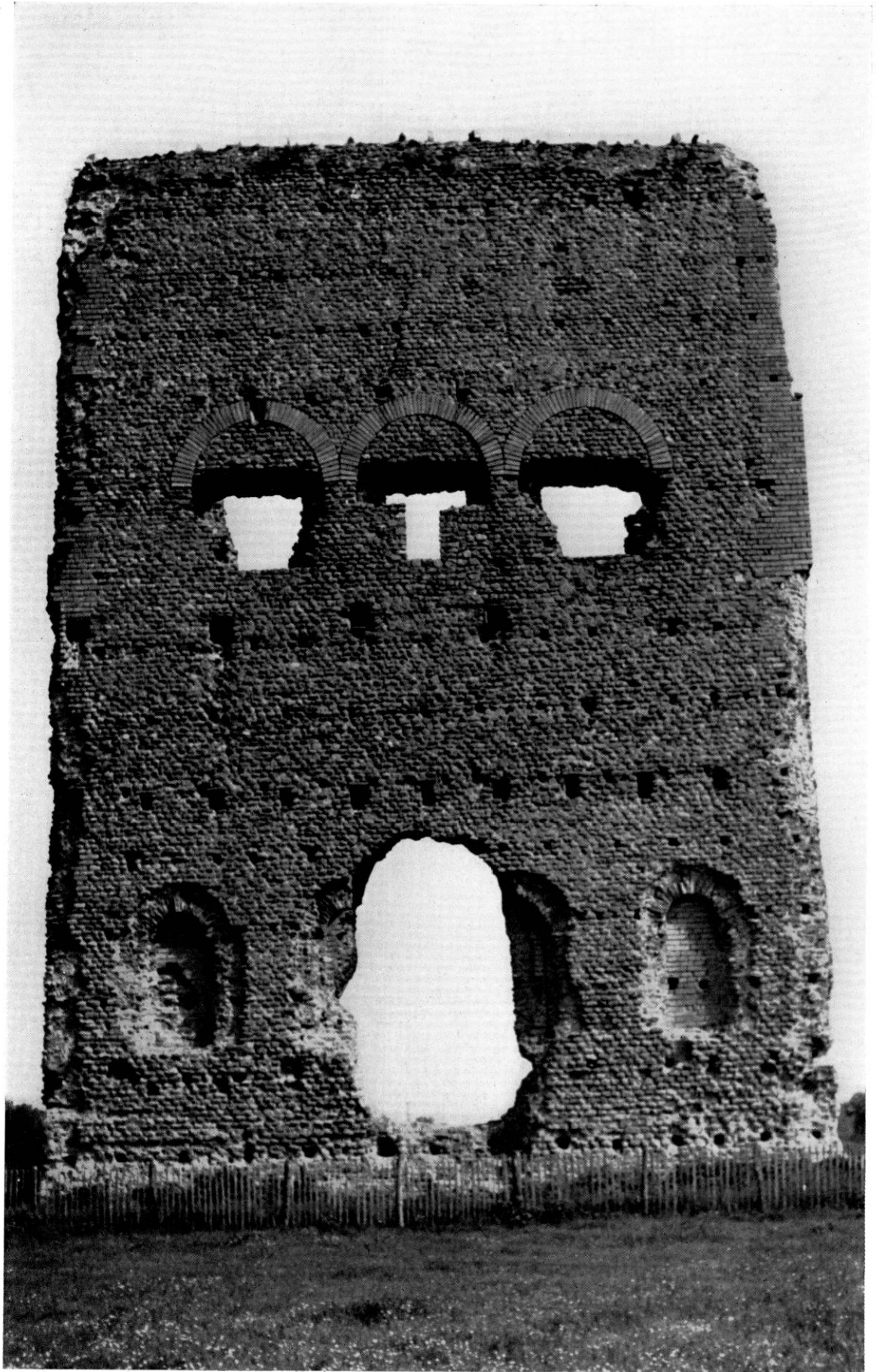
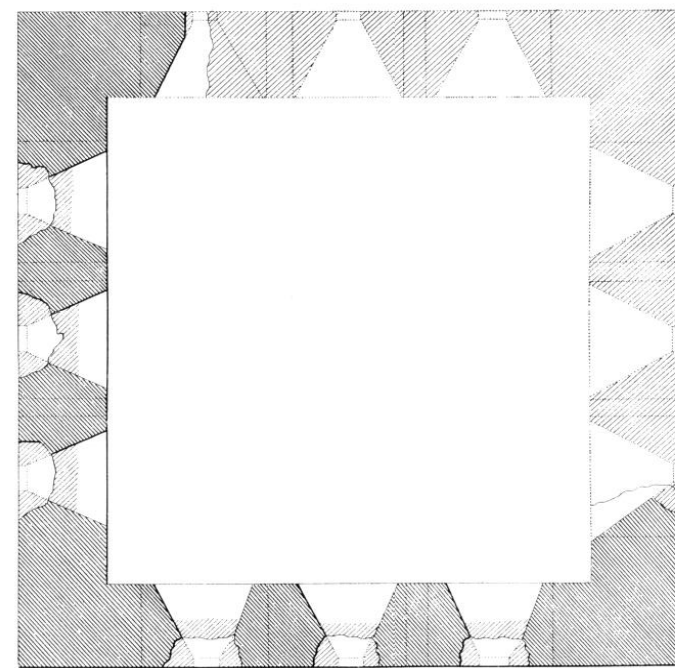
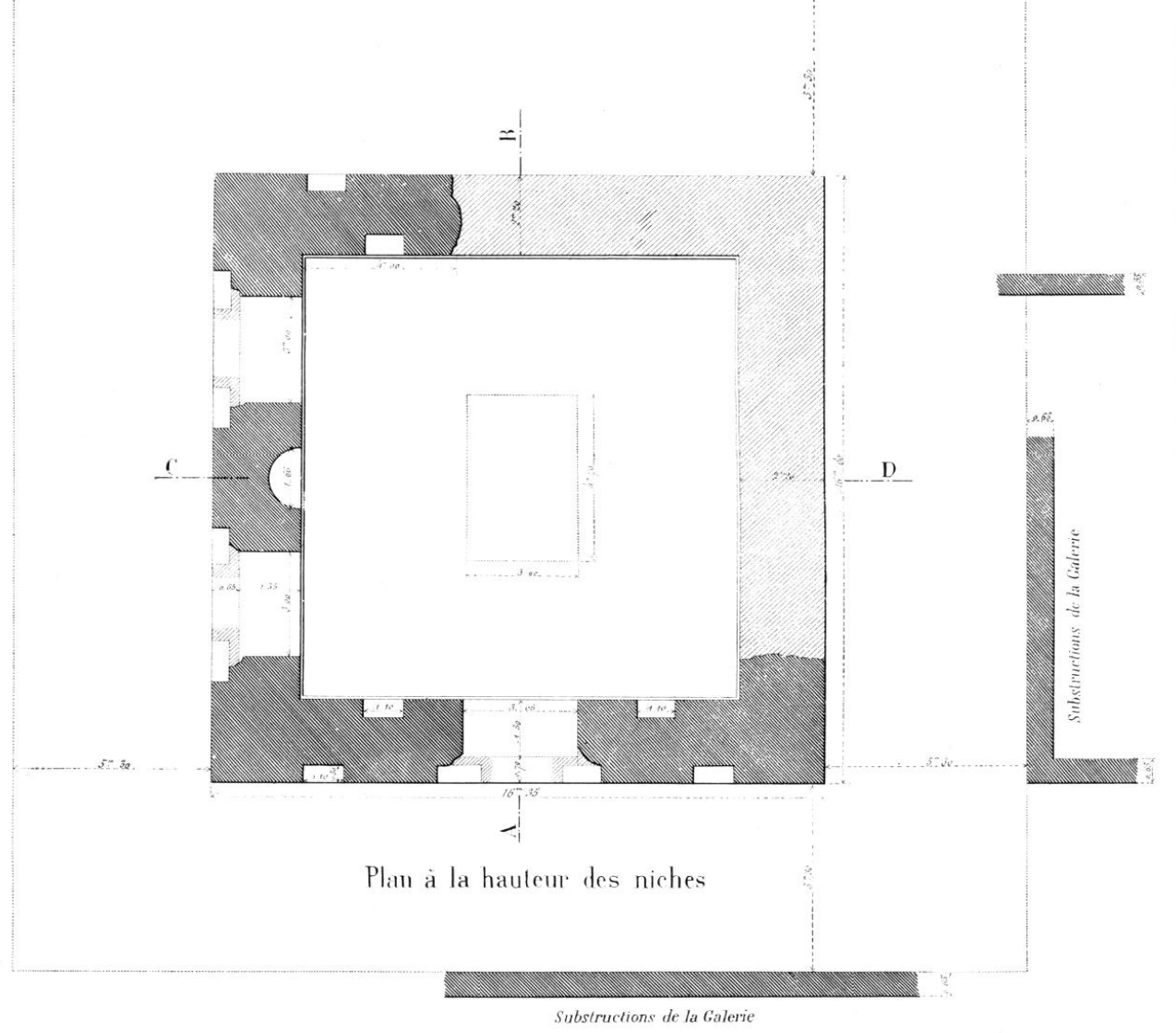
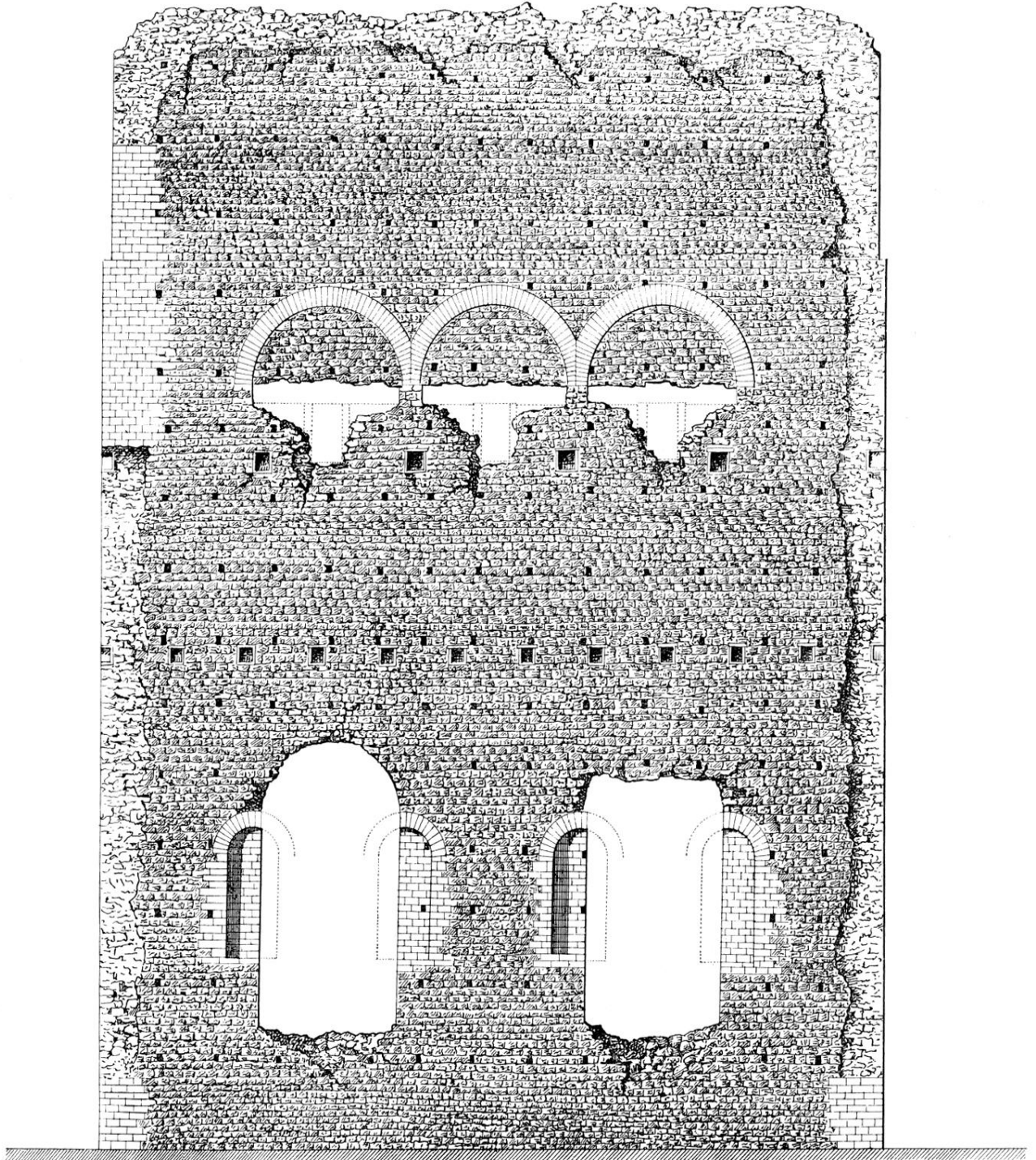


Fig. 28. — Temple de Janus, face sud.



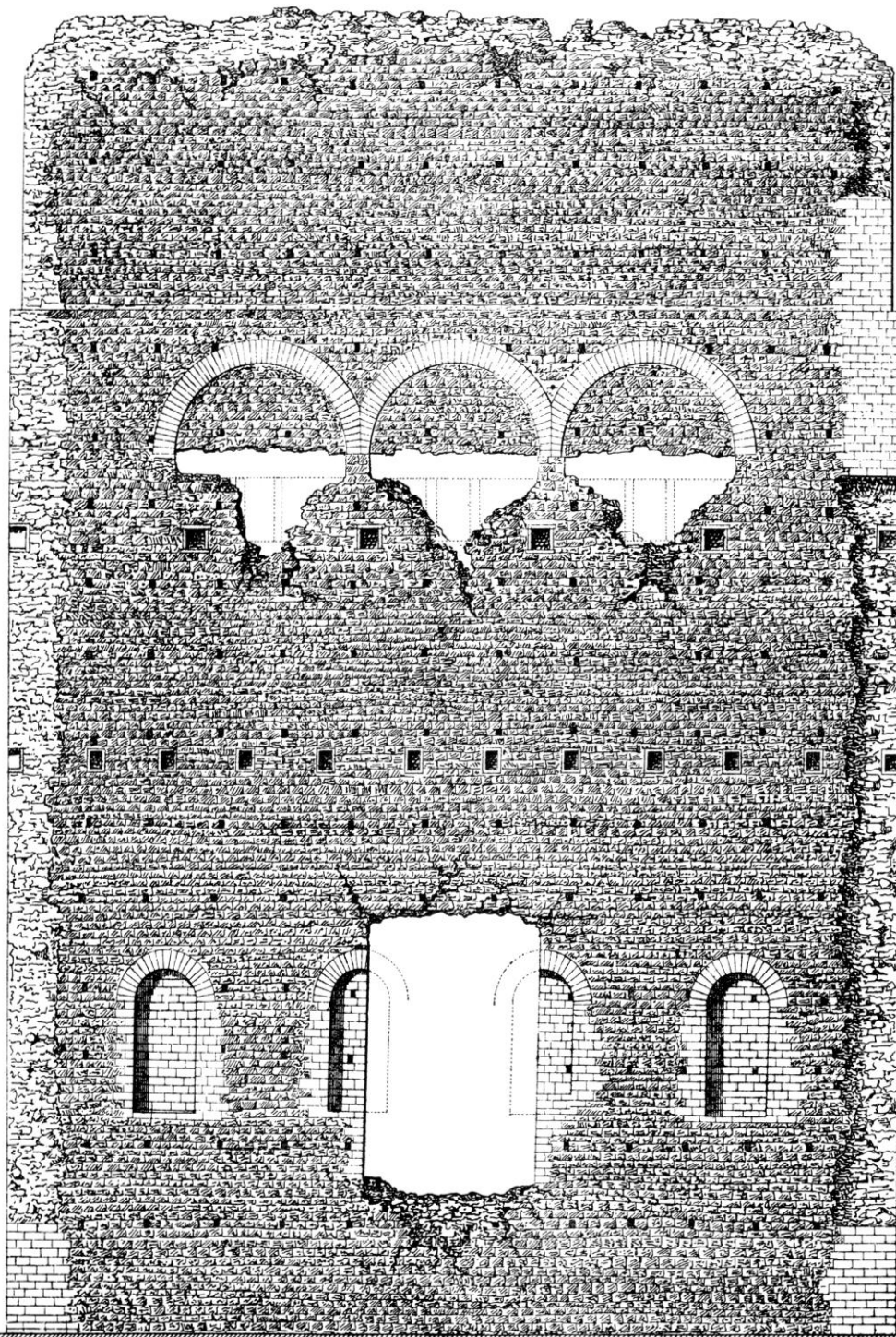
Plan à la hauteur des fenêtres

Fig. 29. — Planche XXXII de Roidot : plans du temple de Janus.



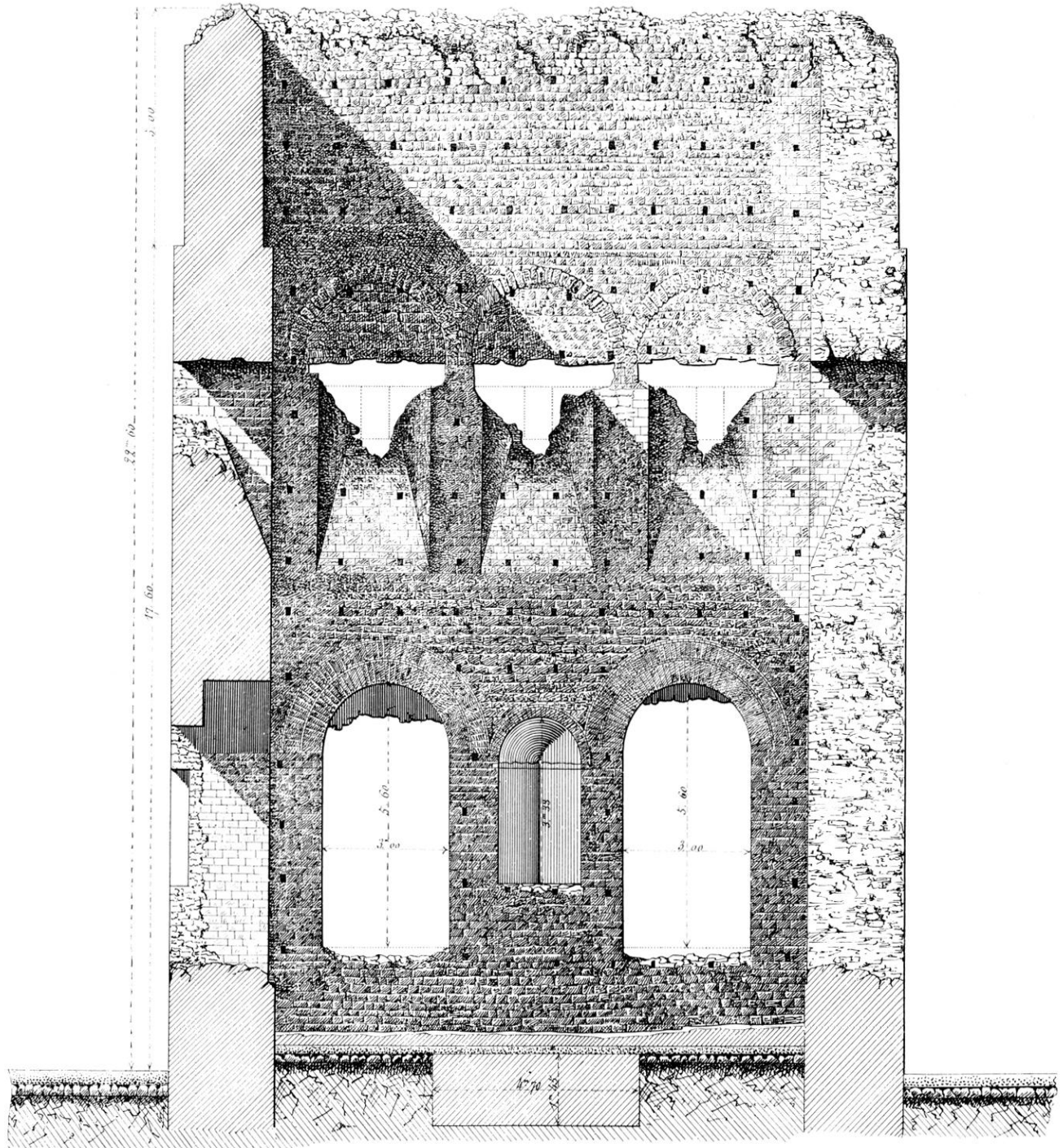
Face occidentale.

Fig. 30. — Planche XXXIII de Roidot : face ouest du temple de Janus.



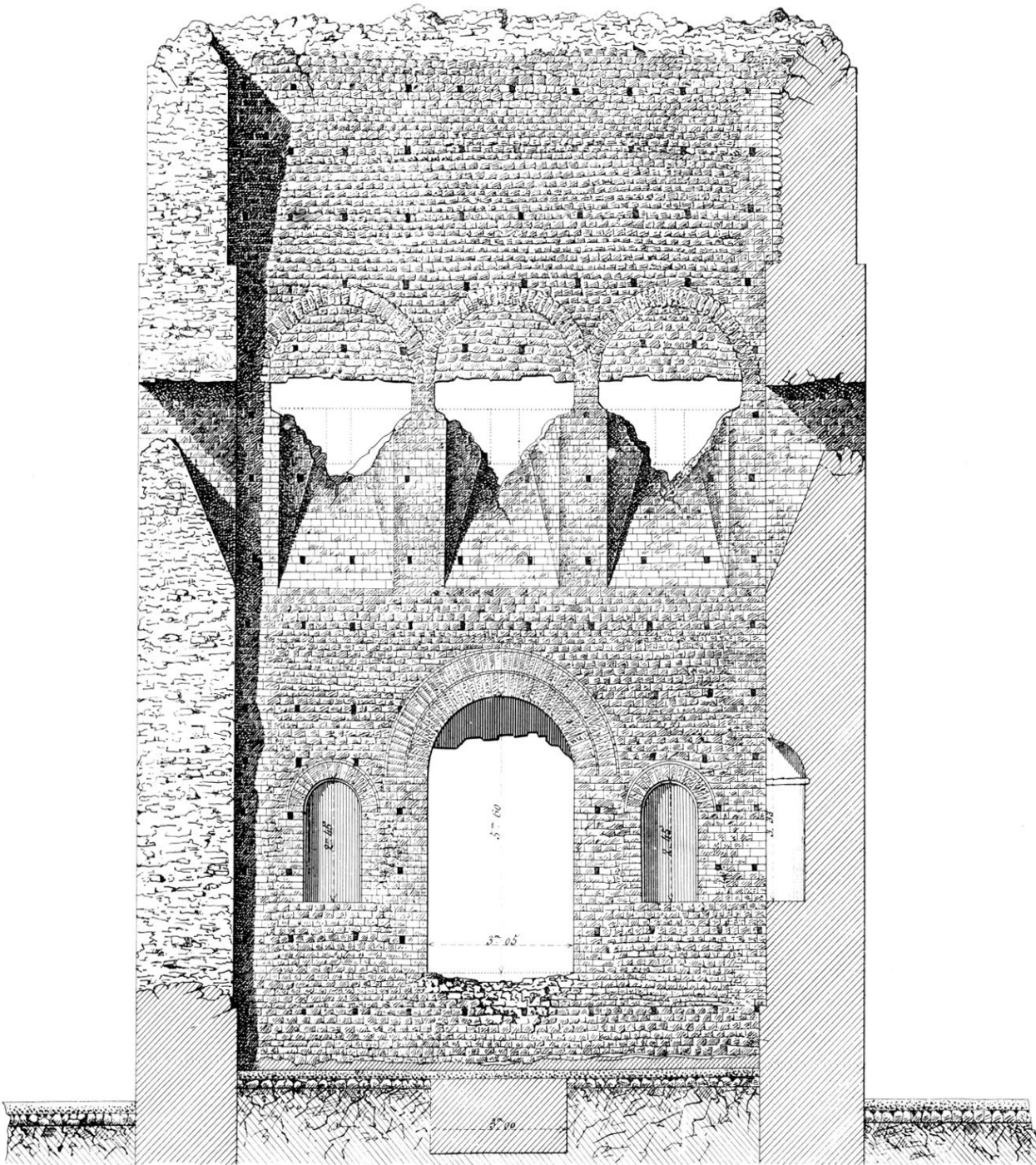
Face méridionale.

Fig. 30 bis. — Planche XXXIII de Roidot : face sud du temple de Janus.



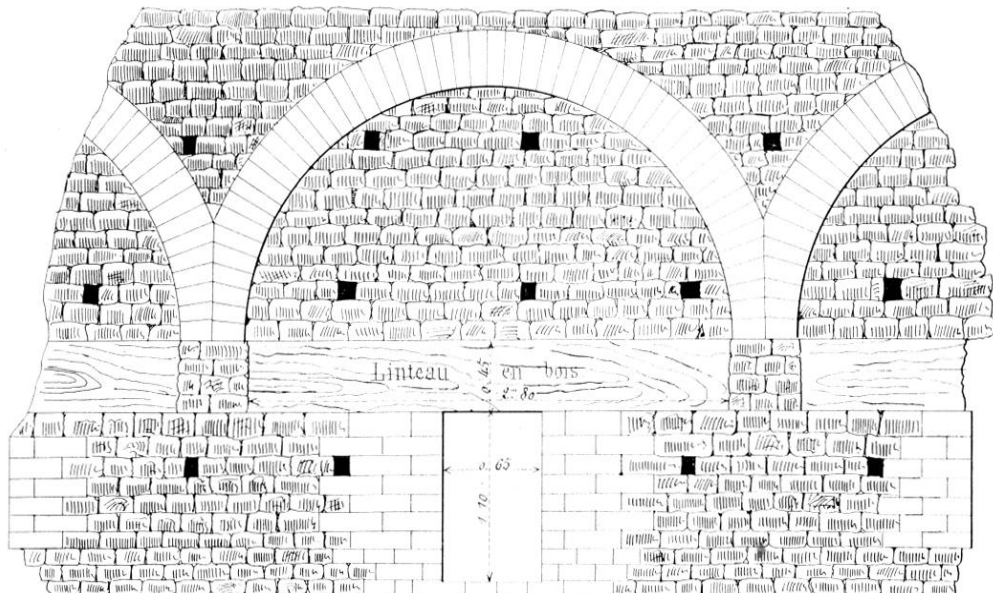
Coupe sur AB.

Fig. 31. — Planche XXXIV de Roidot : coupe du temple de Janus, sud-nord (cf. fig. 29).

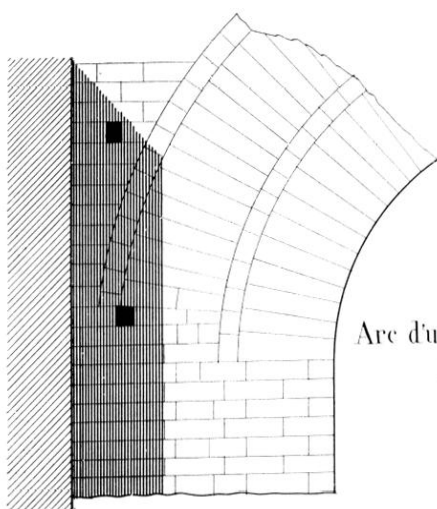


Coupe sur CD.

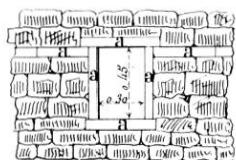
Fig. 31 bis. Planche XXXIV de Roidot : coupe du temple de Janus, ouest-est (cf. fig. 29).



Fenêtre

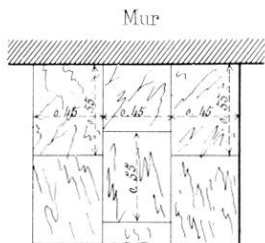


Arc d'une grande niche.
Rayon 1^m50

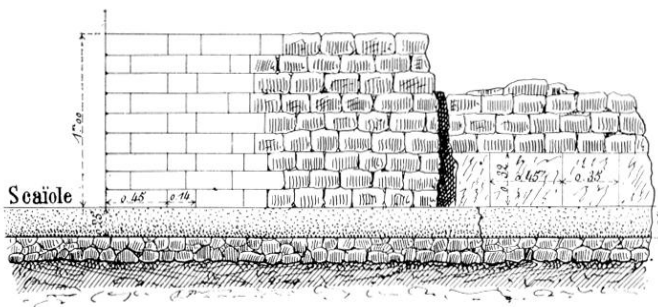


Infixion de poutres.

a. Briques.

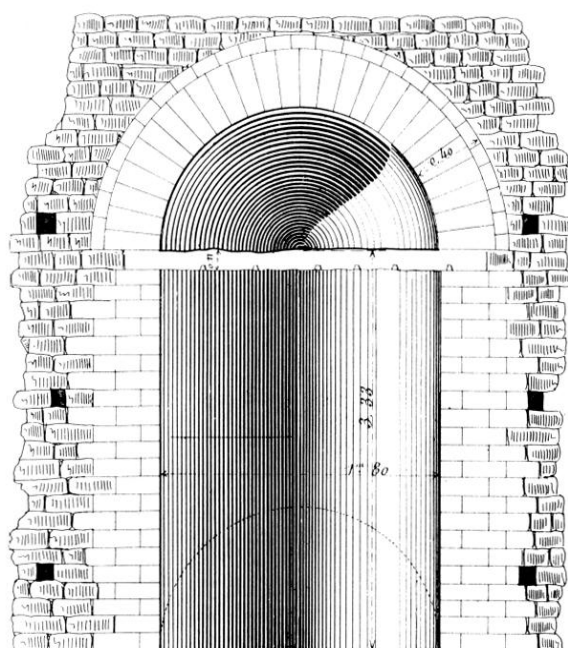


Reste de dallage en marbre

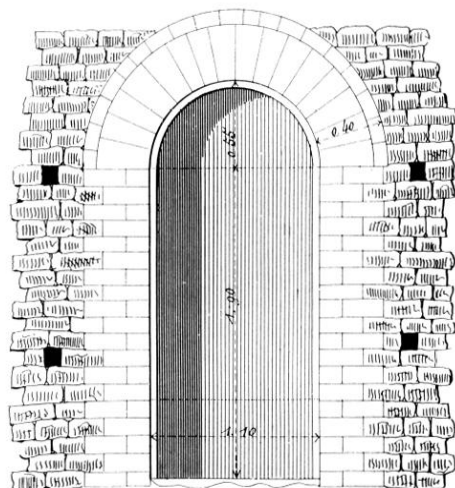


Appareil d'angle

Placage en marbre



Niche circulaire.



Petite niche.

Fig. 32. --- Planche XXV de Roidot : détails du temple de Janus.

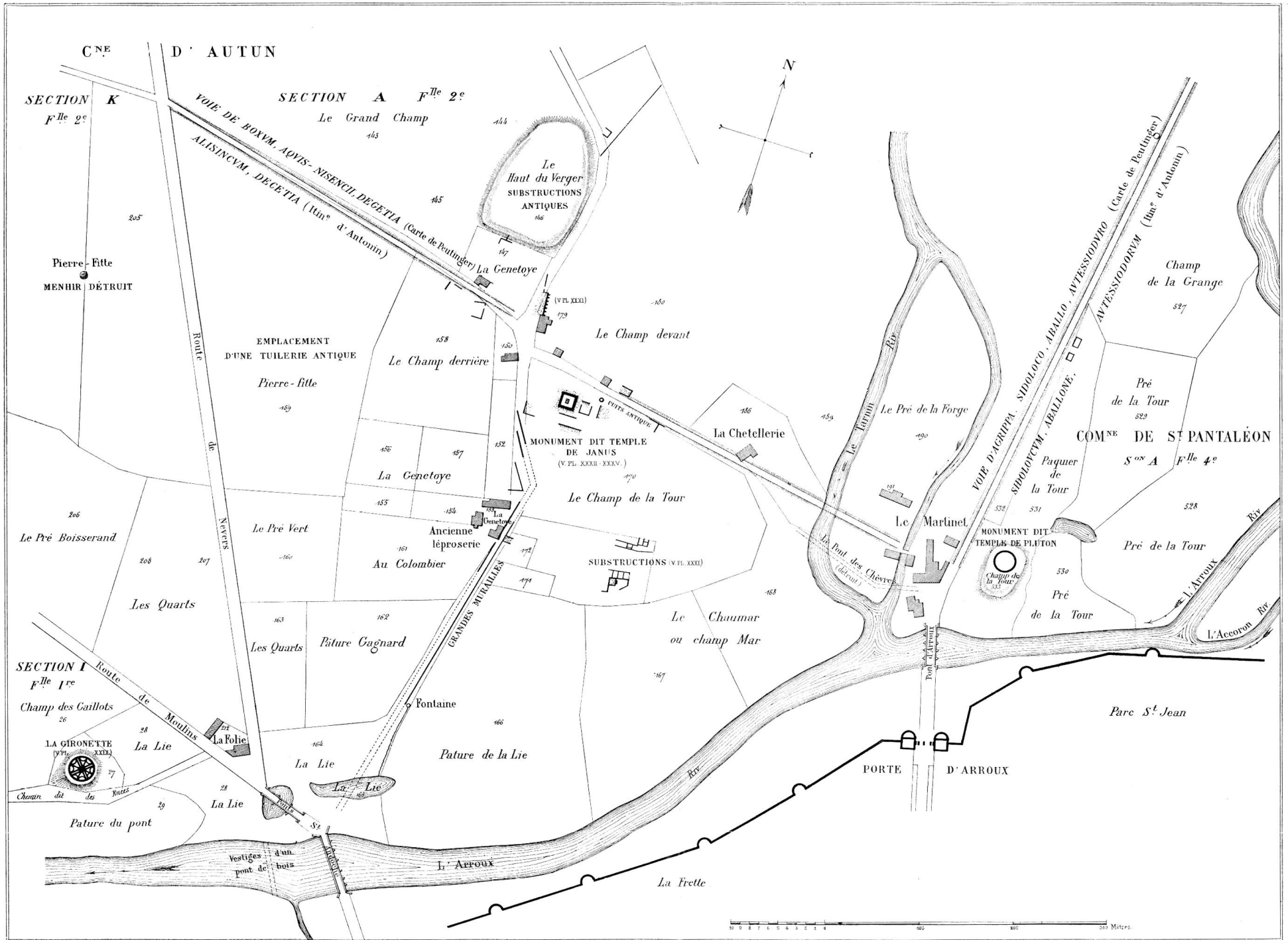


Fig. 33. — Planche XXX de Roidot : plan de situation des vestiges hors la ville, au nord de la porte d'Arroux.

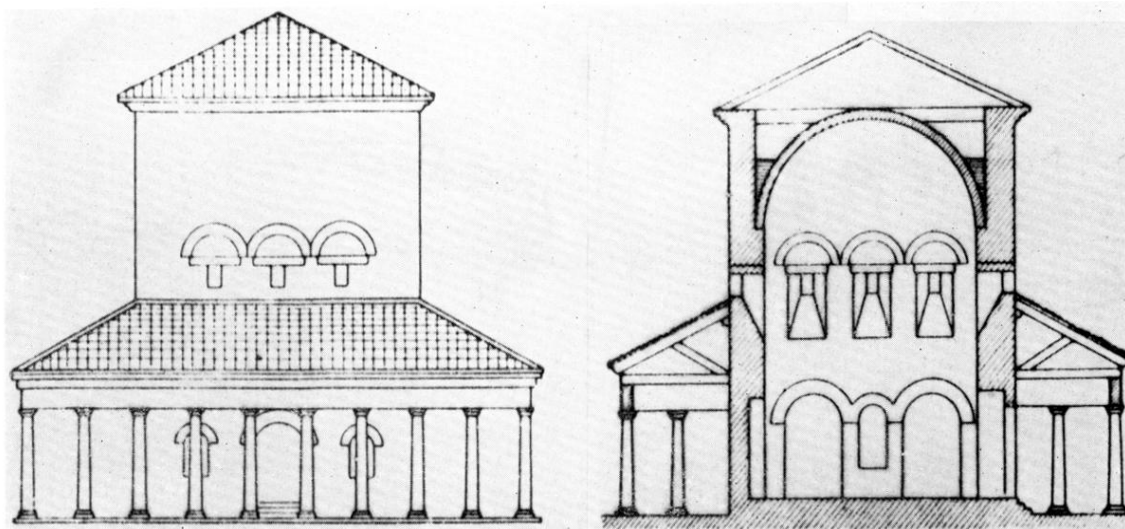


Fig. 31. — Restitution du temple de Janus, par R. Schultze.

Ce type de complexe architectural est bien connu aujourd'hui : il s'agit d'un temple de tradition celtique, à plan centré, composé d'une *cella* carrée (et non rectangulaire comme dans le temple gallo-romain), s'ouvrant à l'est (et non à l'ouest comme le sanctuaire méditerranéen) sur une large galerie de circulation couverte, comme celle de la pagode chinoise, le tout étant enfermé, avec parfois un ou deux édicules annexes, dans un périmètre rectangulaire. Ce genre de temple était abondamment représenté dans les Gaules, avec ses variantes de plan circulaire, polygonal ou cruciforme¹⁴. Ils étaient souvent sis hors les murs et dans les campagnes, tandis que les sanctuaires de tradition romaine occupaient l'intérieur des villes. Les trous de charpente permettent de restituer avec certitude la couverture inclinée de la galerie ; la *cella* devait être couverte d'un toit à quatre versants, et éclairée seulement par la série des petites fenêtres prenant leur jour au-dessus de la galerie. Celle-ci était probablement ouverte sur l'extérieur par une colonnade ; elle était décorée des niches creusées dans le mur extérieur de la *cella* : un pavement en *opus sectile*, dont on a retrouvé récemment des morceaux dans les angles, couvrait son sol. Au centre de la *cella*, un soubassement rectangulaire (4 m. 70 × 3 m.), porté sur la planche XXXII de Roidot (fig. 30), a été découvert au XVII^e siècle, et la petite niche qui fait face à l'entrée devait abriter la statue de la divinité — qui n'était certainement pas le Janus romain. La meilleure restitution de l'édifice, due à R. Schultze, montre les différences fondamentales qui distinguent ce temple de tradition indigène du temple romain classique (fig. 31)¹⁵.

IV. Le monument de la Gironette.

Ce temple carré, d'après son petit appareil sans rangs de briques, est du I^{er} siècle. De même construction mais de plan circulaire est la partie inférieure d'un édifice sis également hors les murs, plus à l'ouest et plus près de l'Arroux que le « temple de Janus » (fig. 33) : la Gironette¹⁶, dont la planche XXIX apporte le seul relevé que nous possédions,

(14) A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, III^e partie, 1, 1958, notamment p. 458-463 (reproduit, fig. 152, un plan réduit du temple d'après la pl. XXXII de Roidot), et IV^e partie, 2, 1960.

(15) A. GRENIER, III^e partie, 1, fig. 156, p. 468.

(16) Un autre monument circulaire, dit « temple de Pluton », s'élevait encore plus près de l'enceinte et de l'Arroux, au nord de la porte de l'Arroux. Des gravures représentent ses ruines, mais la planche de Roidot n'a pas été gravée.

en plan, coupe et élévation (fig. 35). Ce très grand monument aujourd'hui disparu a un diamètre de 27 m. 40 hors œuvre. Il présentait à l'intérieur du mur circulaire, épais de 1 m. 80, des compartiments de forme semi-circulaire, triangulaire et rectangulaire qui ressemblent fort aux évidements internes ménagés dans la masse de constructions telles que la Tour Magne de Nîmes (au troisième étage), pour diminuer le poids et combattre la pression des murs. L'élévation dessinée par Roidot montre en effet au-dessus du mur du pourtour arasé les cavités semi-circulaires ainsi que l'évidement rectangulaire axial, qui devaient être masqués par ce mur¹⁷. L'absence de chambre centrale pourrait indiquer un mausolée de très grandes dimensions : mais cette ampleur même de l'édifice conviendrait mieux à un temple indigène circulaire, comme la Tour de Vésone à Périgueux ; il devrait comporter, toutefois, une galerie périphérique, et sa partie inférieure commune ne serait que le *podium* fait pour supporter soit la *cella* seule, soit l'ensemble de la *cella* et de la galerie. L'hypothèse d'un monument de type triomphal, en forme de tour, ne doit pourtant pas être exclue.

V. La pyramide de Couard.

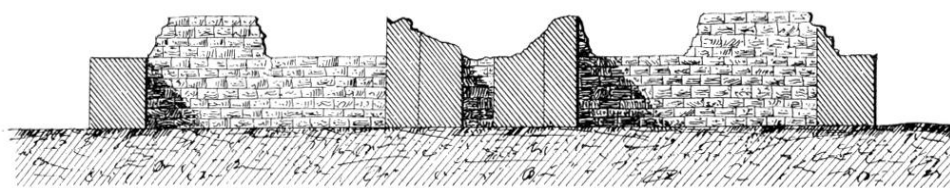
Enfin, c'est vraisemblablement un tombeau monumental que la « pierre de Couard (ou Couhard) » dont la planche XXXVI apporte des relevés particulièrement rares (fig. 36). C'est aujourd'hui une sorte de pyramide déchiquetée, située sur le premier contrefort du Morvan qui domine la ville au sud-est, en face, à vol d'oiseau, de la porte de Rome d'où on l'aperçoit se détachant sur le fond des forêts (fig. 37). Tout le parement a disparu : mais l'élévation de Roidot révèle la première assise du socle carré (22 m. 65 × 22 m. 65), plaquée de pierres de grand appareil, et un dessin de détail figure des fragments de pierres de revêtement de la partie pyramidale. L'ensemble atteint actuellement une hauteur de 26 mètres. L'essai de restitution de Roidot porte la hauteur primitive à 33 m. 15, dont 10 m. 50 pour le socle ; la paroi verticale, contrastant avec la pente de la partie supérieure, est encore sensible sur le côté visible, à gauche sur la figure 37. Une pyramide sur un socle rectangulaire, telle était la forme qu'on peut raisonnablement prêter à la pierre de Couard.

Des sondages (pratiques) dans la masse du monument (vers 1640 et en 1877) et sous le socle (en 1801 et 1877) ont montré l'absence de toute chambre intérieure ou sous-jacente, ce qu'a confirmé une prospection toute récente. La construction, qui ne comporte pas de rangs de briques, peut être du 1^{er} siècle, époque où l'on incinérât couramment les morts : une urne funéraire peut avoir été enfouie sous la masse, ou à proximité du monument, dont la forme convient mieux, en tout cas, qu'à tout autre à un édifice funéraire. Sa grande dimension et sa situation dominante et isolée en vue de la ville indiquent son importance exceptionnelle, comparable à celle des grands tombeaux romains d'Italie.

* * *

Achévé, l'album de Jean Roidot nous eût donné une des plus belles parties de cet atlas monumental si nécessaire, où les antiquités d'Autun occuperaient une place de choix.

(17) P.-M. DUVAL, dans *Bulletin Soc. nationale des Antiquaires de France*, 1950-1951, p. 81-87, pl. II.



Coupe sur AB.

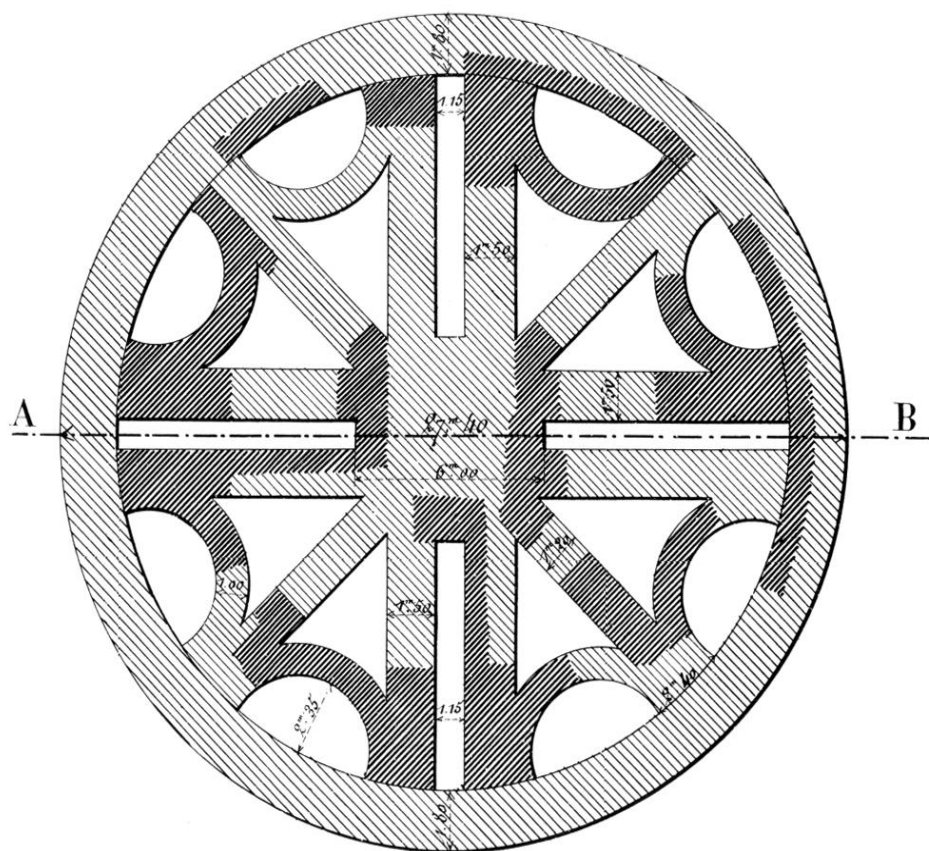
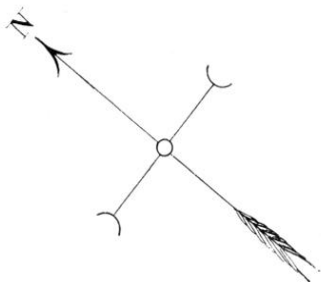
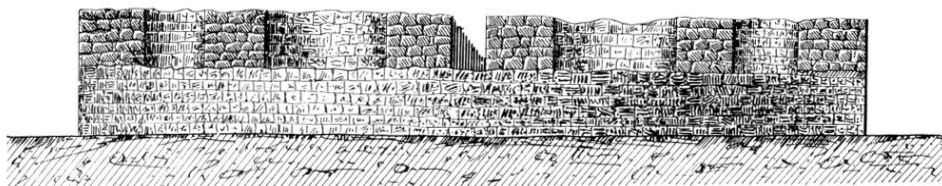
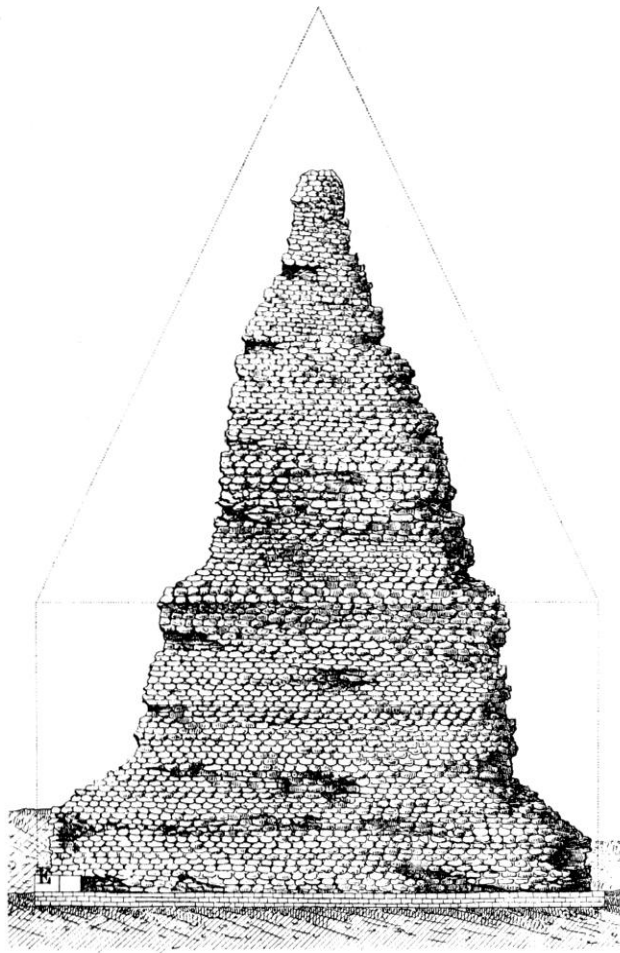
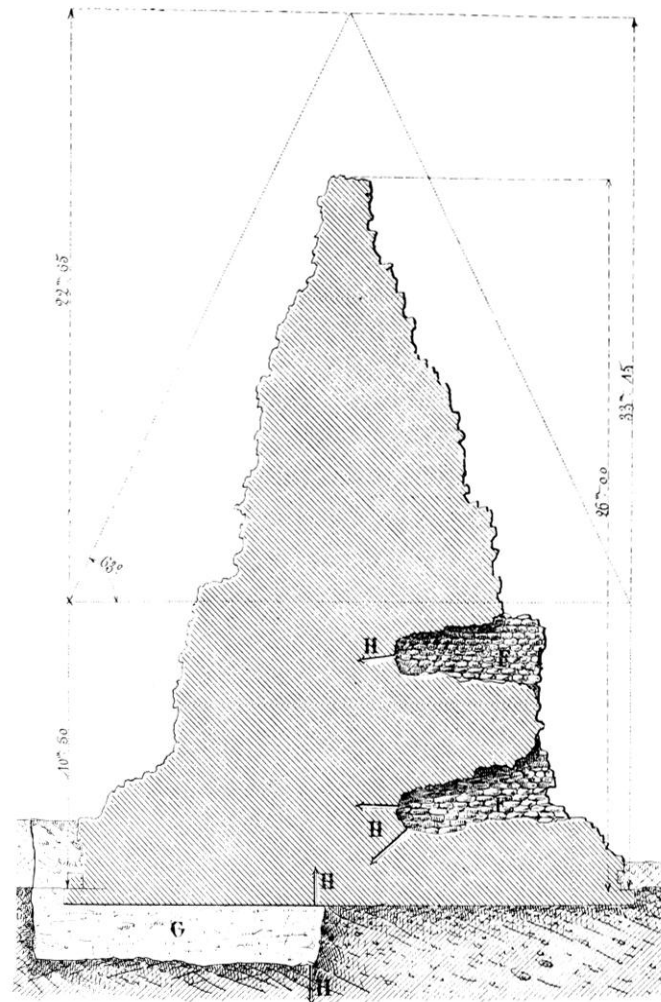


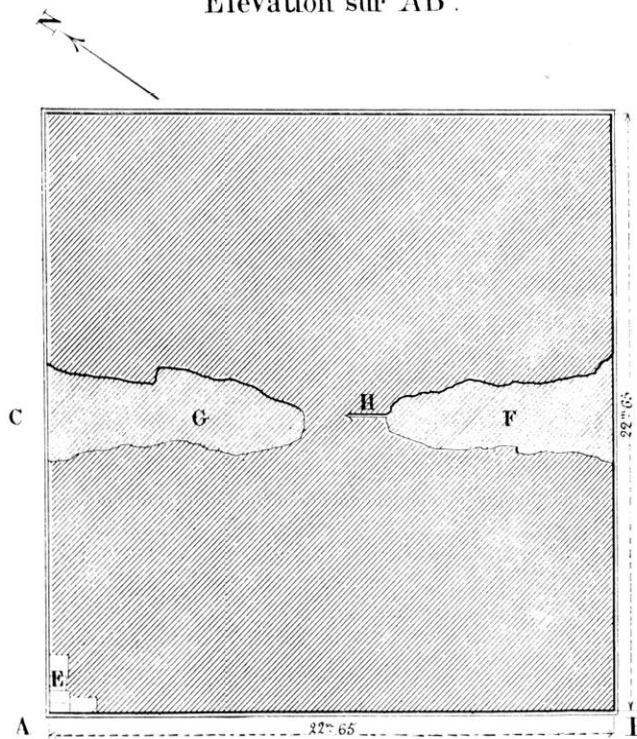
Fig. 35. — Planche XXIX de Roidot : le monument dit la Gironette.



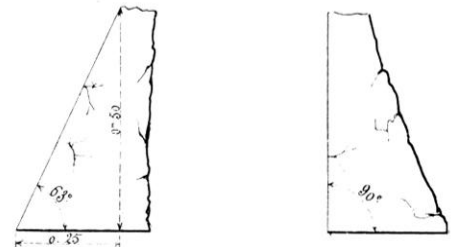
Elevation sur AB.



Coupe sur CD.



Plan.



Fragment de pierre de taille du revêtement en calcaire dit de Tonnerre.

Légende.

- E. Reste de la première assise de pierre de taille en grès de Prodhun.
- F. Fouilles de l'abbé de Castille, vers 1640
- G. Fouilles de 1801
- H. Sondages faits en Mai 1877.

Fig. 36. — Planche XXXVI de Roidot : la Pierre de Couard.



Fig. 37. — La Pierre de Couard (*cliché Pholothèque française*).

Ce qui en est réalisé constitue néanmoins, toute considération artistique mise à part, un bénéfice scientifique fort appréciable. Enfin, sans l'œuvre de Jean Roidot, la Gironette, l'amphithéâtre, la porte de Rome, la porte Saint-Andoche, ne seraient pour nous que des noms ou de vagues silhouettes. Pour la porte d'Arroux, le temple de Janus, la pierre de Couard, nous possédons grâce à lui des relevés précis et détaillés. Le plan de la ville et de l'enceinte, s'ils demandent à être améliorés, offrent déjà une base de travail, des plus utiles. Il reste à compléter cet ensemble, par des dessins nouveaux qui seront difficilement d'une telle qualité.

Paul-Marie DUVAL, Pierre QUONIAM.